

Du 24 au 30 novembre 2025 - N° 4995

le Journal du Palais

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (96^e année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

Notre Dame des bons Hospices

Elle ne s'imaginait pas évoluer dans le monde du vin, pourtant elle s'illustre depuis dix ans comme régisseuse du domaine des Hospices de Beaune. Alors que la dernière vente s'est clôturée sur un succès le 16 novembre dernier, elle fait évoluer les pratiques et les vins vendus au profit de l'hôpital. *Page 24*

Dijon : Mustard hôtel épice l'offre hôtelière

Entre hôtel classique mais abordable et auberge de jeunesse, l'adresse concoctée par Clémence du Fou-Carminati s'adresse aussi bien aux visiteurs de passage qu'aux familles, aux étudiants qu'aux Dijonnais, grâce à son espace ouvert à tous avec café et snacking. *Page 3*

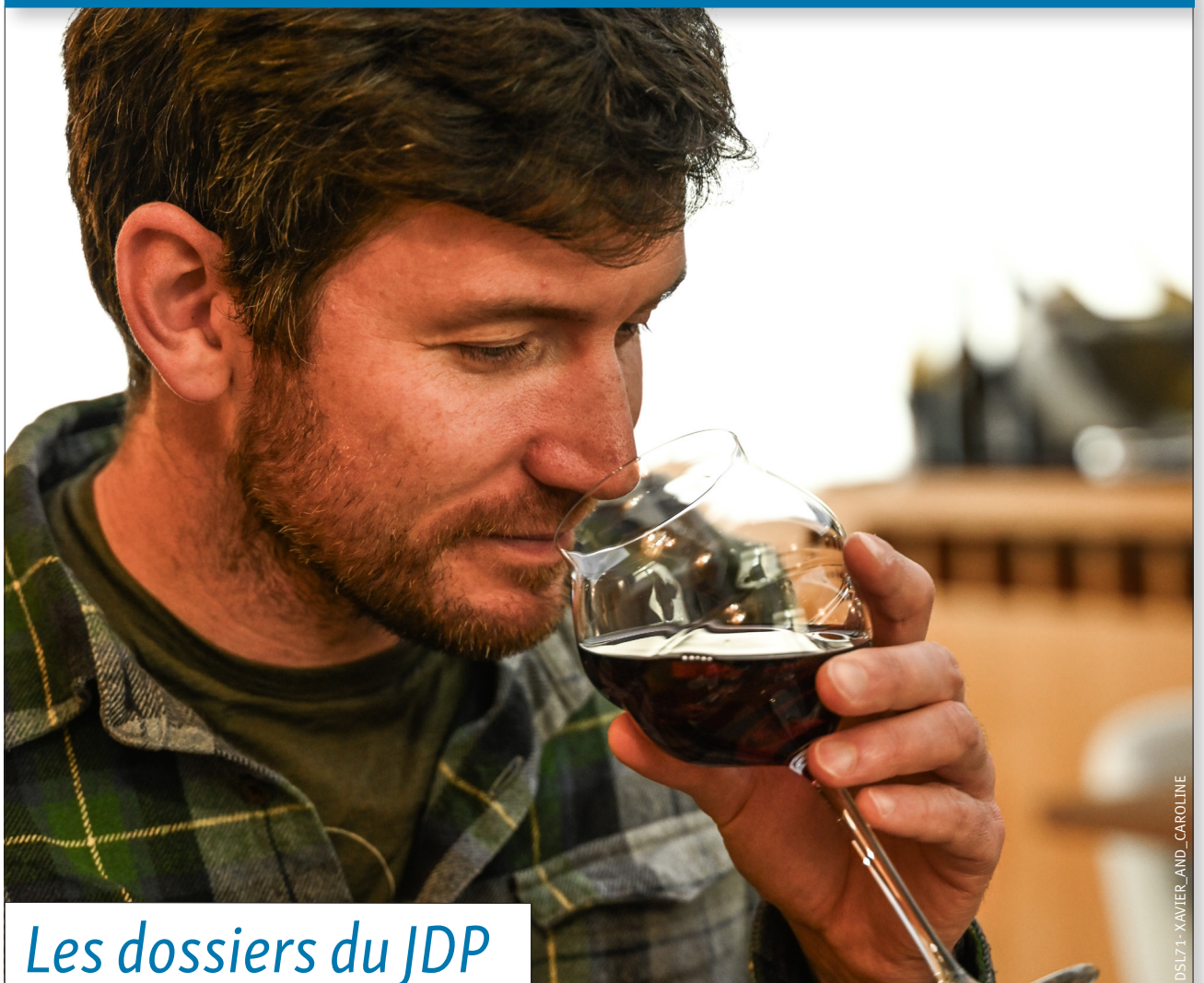
La Région présente son budget

En Assemblée plénière, Jérôme Durain a présenté son premier budget comme président, sur fond de contrainte budgétaire. *Page 5*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 16 à 22

SPÉCIAL VIN



DS171 - XAVIER AND CAROLINE

Les dossiers du JDP

L'année 2025 est une année charnière pour la filière viticole : côté vendanges, la récolte est plus faible en volume, mais s'annonce extrêmement qualitative. Sur les marchés en revanche, tout est chamboulé : le premier marché de la Bourgogne, les États-Unis, est fortement chahuté par l'annonce par Donald Trump de la hausse des tarifs douaniers ; la crise économique vient ternir le marché chinois. Alors qu'en France, l'heure est à la déconsommation de vin, voire à la vogue des vins "sans alcool" (qui seront, c'est un comble, en vedette lors du prochain salon professionnel Wine Paris !) et

que le chaos climatique impose des réponses innovantes, la filière viticole doit contrattaquer en séduisant les marchés des pays émergents (Brésil, Inde...) et espérer, à rebours des autres filières agricoles, le succès des accords de libre-échange qui lui sont favorables tout en parant les coups de ce que les présidents du Comité Bourgogne (ex-BIVB) nomment "la croisade hygiéniste" sur le sol français. Ils en ont fait écho lors de la 165^e vente des vins des Hospices de Beaune, dont le succès ne doit pas masquer les profondes inquiétudes de la profession. *Pages 7 à 15*

À Cérilly, le méga méthaniseur valide son modèle. *Page 4*


**Réseau
Entreprendre**
BOURGOGNE

**Entrepreneurs
engagés**

Rejoignez-nous
pour contribuer
à la réussite de
**nouveaux
entrepreneurs**
sur notre territoire


06 22 02 39 95


**bourgogne@reseau-
entreprendre.org**

Suivez-nous sur 

CADEAUX ENTREPRISES
OFFREZ L'EXCELLENCE



FG.
FABRICE
GILLOTTE

DEMANDEZ VOTRE
DEVIS PERSONNALISÉ EN LIGNE

www.fabricegillotte.com 

R 28302 - 4995 - 2€



Les salariés sont inquiets pour leur retraite



Pénuries de candidats dans l'artisanat en BFC



Le marché de l'automobile



baromètre

La retraite : une source d'inquiétude pour les salariés

Alors que le débat autour de la suspension de la réforme des retraites bat son plein, une nouvelle étude OpinionWay pour SD Worx, révèle l'ampleur de l'anxiété des salariés face à leur avenir. 86 % redoutent une pension insuffisante, une inquiétude encore plus marquée chez les femmes (89 % contre 82 % des hommes). 84 % des salariés craignent un report de l'âge de départ, cette crainte est paradoxalement plus forte chez les moins de 35 ans (88 %), qui manifestent un manque de confiance structurelle dans la pérennité du système. Face à ce contexte anxiogène, 60 % des salariés envisagent un départ anticipé et 59 % sont prêts à cotiser davantage pour y parvenir. Chez les moins de 35 ans, ce chiffre grimpe à 72 %.

Pénurie de candidats dans l'artisanat en BFC

Selon le dernier baromètre ISM-MAAF, la BFC compte 75.240 emplois salariés dans l'artisanat en 2024 (en hausse de 0,9 % depuis 2019). 22.780 offres d'emplois liées à ce secteur ont été diffusées en 2024. Un chiffre en hausse de 68 % depuis 2019. La région occupe la seconde place des régions de France métropolitaine ayant la plus forte évolution en matière d'offres publiées. Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de -10 %. Dans ce contexte, les difficultés de recrutement atteignent un niveau sans précédent, avec 56 % des recrutements jugés difficiles en 2024 pour l'ensemble des métiers. Pour certaines activités, ce taux dépasse les 90 %, comme pour les carrossiers et atteint 100 % pour les photographes.

Un marché de l'automobile en berne

Le marché automobile recule au 3^e trimestre 2025 de 12,1 % par rapport à 2023. Avec 424.776 immatriculations contre 483.093 deux ans auparavant, cela représente 58.317 immatriculations de moins, matérialisant une crise de volume durable. Avec 124.453 immatriculations, le marché des entreprises représente 35,4 % des ventes, un niveau relativement stable dans les immatriculations. Le marché des voitures particulières suit la tendance et recule de 13,6 % (344.585 immatriculations contre 398.851 en 2023), entraînant la baisse du marché. Les hybrides dominent le renouvellement énergétique du parc français, avec 158.727 immatriculations.

À Saint-Julien-du-Sault, dans l'Yonne, deux anciens ingénieurs, Hugo Frédéric et Maxence Lorencki, ont fondé une conserverie artisanale qui réutilise les primeurs invendus.



La success story verte de la Conserverie Jovinienne



Ils étaient ingénieurs. L'un travaillait dans la sûreté nucléaire, l'autre au CNAM, dans la recherche sur les basses températures. Rien, a priori, ne les destinait à manier les marmites. Pourtant, en 2021, Maxence Lorencki et Hugo Frédéric décident de quitter Paris pour donner un nouveau sens à leur vie professionnelle. « On voulait faire quelque chose de plus concret, de plus engagé », raconte Hugo Frédéric. C'est dans l'Yonne, d'abord à Joigny, qu'ils posent leurs valises, séduits par la dynamique locale. « Il y avait ici une ébullition autour de la transition écologique et de l'économie solidaire. On a senti qu'on pouvait y apporter notre pierre », se souvient Maxence Lorencki. En juillet 2021, les statuts de la Conserverie Jovinienne sont déposés. Un an plus tard, l'atelier ouvre ses portes à Saint-Julien-du-Sault. Le concept ? Transformer des fruits et légumes bio, issus d'un rayon de moins de 70 km, en bocaux de soupes, sauces et tartinades. L'idée est née d'un constat simple : beaucoup de producteurs locaux ne savent que faire de leurs surplus ou de leurs légumes « moches ». « Plus d'un tiers des légumes que nous travaillons auraient fini à la benne »,

souligne Maxence Lorencki. En 2023, la conserverie a ainsi valorisé près de 15 tonnes de légumes, dont 4 tonnes sauvées du gaspillage. L'entreprise emploie aujourd'hui 3,5 équivalents temps plein et réalise un chiffre d'affaires d'environ 180.000 €, en croissance de 20 à 30 % par an. Chaque année, entre 60.000 et 80.000 bocaux sortent de la jovinienne.

UNE CONSERVERIE ÉCOLO, SOCIALE... ET AMBITIEUSE

Derrière les bocaux de la Conserverie Jovinienne, il y a une philosophie : faire bien, plutôt que faire vite. L'entreprise s'inscrit dans une démarche écologique globale. Toute l'énergie utilisée - gaz et électricité - provient de sources renouvelables, les déchets organiques sont compostés, et les bocaux sont consignés ou recyclables. Même les produits de nettoyage du laboratoire sont choisis pour leur impact minimal sur l'environnement. « On a opté pour des produits enzymatiques biodégradables, afin de ne pas abîmer les eaux usées », détaille Hugo Frédéric. La dimension sociale n'est pas oubliée. La conserverie appartient à l'économie sociale et solidaire et a inscrit dans ses statuts un écart maximal de rémuné-

ration de 1 à 5 entre dirigeants et salariés. L'équipe accueille aussi régulièrement des stagiaires en décrochage scolaire ou issus de structures d'insertion. « On croit qu'il n'y a pas d'écologie sans social, ni de social sans écologie », résume Maxence Lorencki. Le 1^{er} prix Vita Créa, remporté cet automne, vient récompenser cette cohérence. Organisé par la CCI BFC, le concours distingue chaque année des entreprises de moins de cinq ans à fort potentiel d'innovation. Sur les 80 projets en lice, la Conserverie Jovinienne s'est imposée par la pertinence de son modèle et la sincérité de sa démarche. « C'est une belle reconnaissance, d'autant que nous ne sommes pas une start-up technologique, mais une entreprise artisanale », souligne Hugo Frédéric, encore étonné de se retrouver sur le podium. Leur ambition désormais : développer le segment de la restauration collective locale. L'entreprise fournit déjà Manger Bio Bourgogne en pois chiches, lentilles et haricots conditionnés en bocaux de cinq kilos destinés aux cantines scolaires. « L'idée, c'est que les enfants d'ici mangent les légumes d'ici », sourit Maxence Lorencki.

Enzo Beaudet

Ils bougent.



APRIME REJOINT LE GROUPE APSI ET CHANGE DE DIRECTEUR.

Aprime, entreprise dijonnaise fondée en 1983 par Christophe Meniaud et référence régionale du mobilier design et ergonomique professionnel, rejoint le

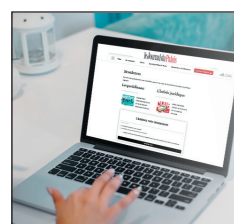
groupe Apsi (groupe familial et indépendant basé à Lyon) pour ouvrir un nouveau chapitre de son développement en Bourgogne Franche-Comté. Fidèle à ses « valeurs humaines et son exigence en termes de service aux clients », Aprime conserve son équipe et sa culture, tout en enrichissant immédiatement son offre avec de nouvelles expertises : conception d'espaces via le Bureau d'Études d'Apsi (12 architectes d'intérieur spécialisés) et réalisation des travaux, opérée par le pôle dédié, Relief (contractant général).

Pour piloter cette nouvelle phase, Aprime accueille un nouveau directeur, Mikael Cretin. Fort de 18 années chez BNP Paribas Real Estate Advisory France, où il dirigeait l'équipe de Dijon sur le marché de l'immobilier d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté, il apporte une connaissance fine du tissu économique local et des enjeux de transformation immobilière des entreprises. Christophe Meniaud, reste en accompagnement aux côtés des équipes et salue une transmission « fidèle à l'esprit de l'entreprise qu'il a bâtie : service, exigence, confiance ».

Sur la photo, de gauche à droite :

Thibaut Convert, dirigeant du groupe Apsi, Christophe Meniaud, fondateur d'Aprime, Mikael Cretin, directeur d'Aprime et Benoit Convert, dirigeant du groupe Apsi.

décideurs



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

ENTREPRISES

Mustard Hostel, entre hôtel et auberge de jeunesse

Côte-d'Or. L'établissement imaginé par Clémence du Fou-Carminati propose 113 lits dans 19 chambres, allant du duo au dortoir. Un espace café et snacking, ouvert aux Dijonnais, complète l'offre.



À gauche : Des chambres ou des dortoirs qui font la part belle aux matières naturelles et aux formes organiques : des cocons où l'on se sent instantanément bien. Crédit : Mustard Hostel
À droite : Clémence du Fou-Carminati dans l'espace café/snacking. Crédit : JDP.



C'est, au 64 de la rue Monge, une adresse nichée au fond d'une impasse dont la cour pavée promet de belles soirées d'été, en lieu et place de l'ancien hôtel Le Sauvage : Le Mustard Hostel. Un lieu hybride entre hôtellerie classique et auberge de jeunesse, création de Clémence du Fou-Carminati.

Après un passé hôtelier conséquent (ouverture du Vertigo à Dijon, puis du Mob Hôtel de Lyon), la jeune femme est revenue à Dijon pour ouvrir le café des Forges dans



Le lieu est ouvert à tous, résidents de l'hostel, touristes de passage et Dijonnais, pour un café et des pâtisseries dont certaines cuisinées sur place, des snacks salés, un apéro local... Crédit : JDP

la rue éponyme, avant d'imaginer ce concept hôtelier innovant dans la capitale des Ducs. « Après deux ans dans le café, j'avais cette idée derrière la tête d'ouvrir mon hôtel et instinctivement ça s'est dirigé plutôt vers un "hostel" qu'un hôtel. Je me voyais pas arriver avec encore une nouvelle version d'hôtellerie à Dijon. L'idée c'était de proposer vraiment quelque chose de novateur et de vraiment attractif, ouvert à tous, grâce aussi à son prix. Dans le grand dortoir, vous dormez pour 25 € ! »

Le Mustard Hostel propose en effet 19 chambres, mais aussi 113 lits en tout, avec des offres classiques (chambres de 2 à 5 personnes, avec des salles de bains privatives) mais aussi des dortoirs (de 4 à 10 personnes, avec accès à une salle de toilette privée pour chaque dortoir) où l'on dort dans des lits en alcôve qui rappellent, en plus confortables, les lits capsules japonais. Le bois et les matières naturelles dominent, les formes organiques abondent pour créer un lieu où l'on se sent instantanément bien. Clémence du Fou-Carminati a également pensé à un dortoir exclusivement féminin. « C'est comme ça aussi que j'ai voyagé dernièrement dans les auberges et il y a une réelle demande. Donc c'était assez intuitif de le proposer. »

UN LIEU OUVERT AUX DIJONNAIS
Classé « auberge collective » (Atout France viendra en décembre dans l'établissement), Le Mustard Hostel

propose des prestations inédites, comme une cuisine équipée partagée et une buanderie. Clémence du Fou-Carminati vise à terme une classification clé verte et l'adresse s'est imposée une charte environnementale sur le tri des déchets, des produits d'hygiène écosourcés de la marque What Matters, des partenariats avec des prestataires locaux... « La clientèle de la jeune génération y est très sensible », souligne la fondatrice.

Le Mustard Hostel n'accueille pas seulement les touristes de passage : si Clémence du Fou-Carminati pense que son concept attirera « les familles, les clubs sportifs, les startupeurs... », elle a pensé aux « étudiants en galère d'appart donc ça peut être une transition avant d'avoir son hébergement », avec des locations au mois. Mais l'adresse est également destinée aux Dijonnais, puisque l'établissement propose un snack/bar ouvert pour du café matinal à l'apéro en soirée avec des offres sucrées/salées locales, voire cuisinées sur place. L'espace est convivial et se prête également à des rendez-vous d'affaires ou du travail à distance. De plus, le lieu est rythmé par une programmation culturelle, baptisée « Mustard Moments », qui propose des rendez-vous thématiques (musique, sport, culture) pensés aussi bien pour les locaux que pour les voyageurs.

Emmanuelle de Jesus



À gauche : Les espaces privilégient des couleurs sobres et un design tout en douceur, que chaque voyageur peut s'approprier.
À droite : Dans les dortoirs, des coffres privatifs permettent à chacun de mettre ses effets en sécurité. Crédit : Mustard Hostel.

Les chiffres clés

- ◆ Le projet, qui a nécessité 11 mois de travaux, a consisté en la transformation de 700 m², sous la houlette de l'architecte Ludivine de Brito, la sœur de Clémence du Fou-Carminati. Le Mustard Hostel a permis la création de huit emplois.
- ◆ Les tarifs vont de 25 € (lit en dortoir 10 places) à 149 € (chambre familiale).



Saône-et-Loire. Le fabricant de murs, façades ossature bois et charpente, basé à Trambly depuis sa création en 1983, s'est installé dans la zone sud de Mâcon. Un changement stratégique et ambitieux pour l'un des leaders français du secteur expliqué par son propriétaire, Éric Fumat.

Vouillon voit plus grand



L'entreprise Vouillon n'a pas encore tout à fait quitté la zone artisanale de Trambly dans le canton de Tramayes mais le nouveau siège mâconnais est déjà en fonction depuis le 15 juillet avec de toutes nouvelles machines. « Le déménagement devrait avoir lieu en janvier ou février et l'inauguration en avril », prévoit le propriétaire.

Éric Fumat a racheté l'entreprise aux fondateurs, Bernard et Denise Vouillon, en 2021. Quoique transfuge de la technologie, il s'est vite mis au diapason. « Je rêvais de devenir entrepreneur, j'avais ça en moi : concevoir, réaliser », raconte celui qui a quitté la région parisienne pour retrouver en Bourgogne les terres de son grand-père. Mais ce retour aux sources n'a rien d'un élan de nostalgie, c'est bien l'envie de participer à l'aventure de l'industrie française qui l'a motivé.

ÉVOLUTION STRATÉGIQUE

Pour franchir un cap, l'entreprise Vouillon, qui se positionne sur le bois massif et le lamellé-collé avait plusieurs possibilités : s'agrandir, acheter un nouveau bâtiment ou construire ex nihilo. C'est cette dernière option qui a été retenue pour disposer de l'outil le plus adapté aux désirs d'expansion de cet industriel du bois de seconde transformation. Ausens propre d'abord

puisque le spécialiste de l'ossature bois et de la charpente vise des plus grosses œuvres. « Nous travaillons à 75 % sur des résidences individuelles (maisons, chalets...), secteur très sensible à la conjoncture. Nous souhaitons nous développer sur des bâtiments publics (scolaires, salle des fêtes, etc.) et commerciaux, plus importants en termes de portée et de dimensions. Nous avons donc besoin de lignes d'assemblage plus longues, des halls plus grands et plus fonctionnels », résume-t-il.

Le bâtiment principal de la rue Derain s'étend sur 105 m x 45 m avec un double hall : l'un réservé aux ossatures et l'autre aux charpentes, avec une hauteur sous plafond de 10 m. Il accueille une ligne d'assemblage de 65 m ! Un investissement conséquent dont il ne souhaite pas révéler le montant. « C'est un pari calculé, mais aussi risqué, il y a toujours des risques dans l'industrie », confie le spécialiste de la construction hors site.

EMPLACEMENT IDÉAL

Outre sa fonctionnalité, le nouveau siège de l'entreprise Vouillon présente un autre avantage, tout aussi massif que le bois : il est idéalement placé au cœur de la zone d'approvisionnement des différentes essences de bois (épicéa, sapin, douglas, mélèze, chêne) : les forêts de Franche-Comté, Savoie et Bourgogne. Et tout aussi bien pour servir ses clients. « Historiquement, on



Le fabricant de structures bois développe environ 250 projets par an dont la façade du palais des congrès de Nice lors du récent le sommet mondial des océans ou plus près de nous, la charpente du château de Gilly-les-Cîteaux. Crédit : JDP.

travaillait beaucoup dans le Rhône, la Saône-et-Loire, les départements alpins. On souhaite se développer sur le nord de la Bourgogne, la région Centre et le sud de l'Île-de-France ainsi que renforcer le quart Sud-Est, voire la Suisse. »

Une croissance qui passe donc par ce nouvel outil mais aussi par des compétences humaines. L'entreprise est passée d'une vingtaine d'employés à 35 ces dernières

années dont 11 sont affectés au bureau d'études chargé de concevoir les plans de fabrications, la pierre angulaire du développement de l'entreprise. « Et l'on cherche toujours des charpentiers, caristes et ouvriers polyvalents », lance Éric Fumat, conscient que le secteur des ressources humaines est stratégique. « On fait le nécessaire pour leur assurer un bon confort de travail », assure-t-il, même un terrain

de pétanque ! Et certains salariés sont d'ailleurs devenus des associés.

Avec son nouvel outil dont il mesure déjà l'impact sur son activité, Éric Fumat espère augmenter son chiffre d'affaires (6 M € pour 20.000 m² de murs bois et 3.500 m³ de charpente par an), confiant en l'avenir du bois construction notamment dans les bâtiments publics.

David Bessenay

Côte-d'Or. L'installation a produit 230.000 MWh de biométhane sur un an. Cela représente 15 % de la consommation résidentielle de la Côte-d'Or et 20 % de celle de Dijon Métropole.

Sécalia : le méthaniseur valide son modèle



Un an après son inauguration en septembre 2024, l'unité de méthanisation Sécalia, située à Cérilly, publie son premier bilan d'exploitation. Le projet confirme la validité de son modèle « coopératif » unique, fondé sur l'alliance entre agriculteurs (Dijon céréales), industriels (Shell biogaz) et énergéticien (GRDF). Le site a atteint les performances fixées lors de son lancement : 230.000 MWh de biométhane/an, soit l'équivalent de l'alimentation en gaz de 25.000 foyers ou 15 % de la consommation résidentielle de la Côte-d'Or et 20 % de celle de Dijon Métropole. La phase de montée en charge se poursuit de manière maîtrisée, l'injection des premiers volumes de biométhane dans le réseau a eu lieu en juillet 2024.

SOLUTION POUR DES EXPLOITATIONS

L'unité de méthanisation repose sur un modèle 100 %



Outre la production de biogaz, le méthaniseur génère des digestats, solide et liquide, épanchés dans les exploitations partenaires. La liquéfaction du CO₂ devrait être opérationnelle d'ici deux ans dans le but renforcer la valorisation énergétique et la performance environnementale du site. Crédit : archives JDP.

agricole et 100 % végétal, considéré comme innovant à l'échelle française, car elle est alimentée à 90 % par des Cives (cultures intermédiaires à vocation énergétique) dont la culture par un réseau de 150 exploitations vient apporter une solu-

tion à ces professionnels dont les rendements sont très impactés par le changement climatique ou la présence de vulpin (plante invasive). Ces Cives sont également vantées comme limitant les intrants. Semées en complément des cultures principales, elles

sont cultivées sur 5.000 hectares par les agriculteurs partenaires.

La récolte 2024 a concerné 3.600 hectares, avec une progression à 4.600 hectares pour 2025. Outre la production de biogaz, le méthaniseur génère des digestats, solide et liquide, qui ont été épanchés dans les exploitations. Durant la campagne 2024-2025, 70.000 m³ de digestat liquide et 20.000 tonnes de digestat solide ont ainsi été utilisés dans les exploitations partenaires. Enfin, la liquéfaction du CO₂ devrait être opérationnelle d'ici deux ans dans le but renforcer la valorisation énergétique et la performance environnementale du site. Pour Didier Lenoir, président de Dijon Céréales, Sécalia est « la preuve qu'ensemble, agriculteurs, industriels et acteurs territoriaux peuvent bâtir un projet collectif et durable au service de la souveraineté énergétique ».

France

LES GROUPES TOTALÉNERGIES ET VEOLIA PARTENAIRES. Les groupes TotalEnergies et Veolia ont signé le 6 novembre un protocole d'accord visant à intensifier leur coopération pour accélérer la transition énergétique et l'économie circulaire. La coopération se concentre sur quatre axes principaux : réduction du méthane (déploiement de la technologie drone Ausea de TotalEnergies sur les centres de stockage de déchets de Veolia pour maximiser la capture des émissions de méthane, avec un objectif de 80 % d'ici 2032) ; réduction de l'empreinte hydrique (TotalEnergies veut réduire de 20 % ses prélèvements d'eau douce d'ici 2030 sur les sites en zone de stress hydrique, notamment par la réutilisation des eaux usées) ; dessalement durable : TotalEnergies fournit des solutions d'énergie bas carbone aux sites de dessalement de Veolia pour soutenir l'ambition de doubler ses capacités d'ici 2030 ; valorisation des ressources stratégiques par la mise en commun de la R&D pour explorer l'industrialisation de la récupération d'éléments chimiques stratégiques (terres rares). Cet accord intervient alors que le groupe TotalEnergies est visé par une plainte de l'association allemande European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR) pour « complicité de crimes de guerre, torture et disparitions forcées » au Mozambique. TotalEnergies s'est récemment dit prêt à relancer le projet du consortium Mozambique LNG, estimé à 20 Mds €. Ce projet « comprend le développement de deux champs gaziers et la construction de deux trains de liquéfaction, avec la mise en place d'une solution hybride solaire/éolien/batterie pour réduire les émissions de CO₂ des installations », détaille le site du groupe.

en bref

Région BFC. Vendredi 14 novembre, en assemblée plénière, le conseil région de BFC a présenté ses orientations budgétaires 2026, dans « un contexte politique national bardé d'incertitudes », selon Jérôme Durain, président de la région BFC.

Orientations budgétaires sous fortes contraintes

La préparation du budget 2026 de la région Bourgogne Franche-Comté, dont il était question lors de la dernière assemblée plénière de la collectivité se déroule une nouvelle fois dans un contexte national marqué par une profonde crise institutionnelle et par le spectre de la dette publique. Malgré ce climat politique incertain, « j'ai souhaité que notre région revienne au calendrier budgétaire classique, en visant un vote du budget primitif en décembre », explique Jérôme Durain, président de la région BFC. Je ne veux pas rajouter de l'incertitude budgétaire régionale aux complexités nationales. Mais cela implique de savoir naviguer à vue : les réalités concernant le projet de loi de finances et le projet de loi de finances de la sécurité sociale d'il y a trois semaines ne sont pas celles d'aujourd'hui, et il faudrait savoir lire dans le marc de café pour imaginer la suite ».

« UN TSUNAMI POUR LES COLLECTIVITÉS »

Ainsi, en l'état, les orientations budgétaires pour 2026 intègrent l'état initial du projet de loi de finances proposé par le gouvernement Lecornu II. « Malheureusement, les collectivités locales y sont traitées dans la droite ligne de ce qui s'est passé en 2025 : nous sommes des variables d'ajustements, des cibles faciles. L'état initial du PLF Lecornu pour les régions : c'est la même chose que l'an dernier, en pire si on regarde les conséquences pluriannuelles ! », affirme le président. L'évolution des débats et la loi de finances qui sera finalement adoptée pour notre pays seront suivis attentivement, car ils sont de nature à infléchir les propositions budgétaires régionales ». Ainsi, pour résorber la dette de l'État, le gouvernement prévoit un effort de 30 Mds€ pour 2026, dont 17 mds€ d'économies en dépense. Sur ces 17 Mds€, les collectivités locales pèsent 4,6 Mds€, « ce qui veut dire que plus d'un quart des économies seraient prises sur le dos de leurs politiques publiques, alors que les collectivités ne représentent que 5,9 % de la dette publique – et seulement 1,1 % pour les régions ». Pour la Bourgogne

Franche-Comté, cela représente un impact direct de 55 M€ en 2026, (plus de 100 M€ sur deux ans) mettant en péril sa capacité à investir et à agir au service des territoires. « Bien sûr, j'étais au Congrès de Régions de France, et j'ai plaidé, aux côtés de mes collègues présidents de région, de droite comme de gauche, la cause de nos collectivités face au Premier ministre. Un long temps d'échange et d'écoute a pu se dérouler, c'est positif, et comme vous tous, je lis la presse et j'ai vu des allusions à une facture potentiellement moins lourde... Mais je ne crois que ce que je vois, et pour le moment, je n'ai connaissance que de l'existant : à ce stade, nous sommes bien face à un tsunami pour les collectivités locales ! », affirme Jérôme Durain. Les régions dénoncent notamment le remplacement d'une partie de la fraction de TVA qui leur est attribuée par une dotation figée, ainsi que l'écrêtement pérenne de la part restante. Ces mesures affaiblissent durablement le dynamisme des recettes régionales et compromettent la soutenabilité budgétaire à moyen terme. « Au moment où le Premier ministre souhaite parler décentralisation, clarification des compétences et responsabilité locale, c'est quand même un comble : Participation disproportionnée à l'effort de la dette de l'État, réduction du dynamisme des recettes régionales, accroissement de la dépendance des régions à des dotations fixées par l'État. Carole Delga (présidente des régions de France. Ndlr) a rappelé que l'autonomie fiscale des régions, c'est 5 %. Comment prendre notre destin en main quand on a moins de 10 % d'autonomie fiscale ? Ce n'est pas l'idée que je me fais de la décentralisation... ».

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE SAÏNE EN BFC

Ces propositions nouvelles du gouvernement contribuent également à dégrader fortement la perspective, ce qui pourrait amener dans l'avenir la région, si cela était confirmé, à envisager des évolutions drastiques sur les dépenses régionales, y compris sur l'investissement, sachant que : « les collectivités locales, ce sont 19 % des dépenses et plus des deux tiers des investissements publics réalisés dans notre



pays ! », poursuit Jérôme Durain, avant d'ajouter que les choix opérés par l'État ont des conséquences concrètes sur nos territoires : « Ce sont nos cars à 2 €, nos transports scolaires gratuits, la formation des demandeurs d'emplois pour répondre aux besoins de nos industries, dans la restauration ou encore le tourisme, la formation des infirmières pour répondre aux enjeux colossaux en matière de santé, le fonctionnement des lycées, les investissements au niveau des communes, l'équilibre territorial entre les métropoles et les zones plus rurales, les aides au développement économique et agricole, l'accompagnement de la transition écologique ou encore le mieux vivre que l'on apporte sur les territoires en soutenant la culture ou le sport... Tout ça semble peser bien peu aux yeux de Bercy ». L'élu rappelle toutefois que « malgré les épais nuages qui s'accumulent », la région BFC « n'est pas dans le peloton des régions les plus endettées ». La situation budgétaire saine de la collectivité permet ainsi, « pour le moment », de ne pas répercuter dans l'ensemble des politiques publiques régionales l'intégralité des ponctions opérées par l'État sur les recettes régionales. Ce cadre impose

tout de même « des économies en fonctionnement par rapport à nos prévisions. Ces arbitrages seront précisés et ajustés au moment du vote du budget, et tiendront naturellement compte des évolutions – s'il y en a – en lien avec le débat budgétaire national, une maîtrise de nos dépenses d'investissement et surtout une revoyure sur notre programmation pluriannuelle d'investissement en juin et un recours modéré aux marges dont dispose notre collectivité pour ne pas sacrifier les politiques publiques que nous mettons en œuvre... ».

Sur ce dernier point la région BFC entend poursuivre la mise en œuvre

des priorités fixées par la majorité depuis le début du mandat, tout en avançant sur les sujets que Jérôme Durain a développés lors de son discours d'investiture : une implication accrue de la collectivité sur le sujet de la sécurité, sur la lutte contre les addictions pour la jeunesse, sur la sécurisation des lycées, la création d'une mutuelle santé régionale, la mise en place d'un cadre pour une sécurité sociale alimentaire régionale et « le travail autour de la promotion de nos fiertés régionales ».

Frédéric Chevalier

Les orientations budgétaires 2026 côté chiffres

♦ En 2025, les recettes de la région s'établiraient à 1.618 M€, dont 1.464 M€ de fonctionnement et 146 M€ d'investissement. Les dépenses sont estimées à 1.661 M€, en augmentation par rapport à 2024 (1.604 M€). Le montant des dépenses de fonctionnement est projeté à 1.173 M€, tandis que celui des dépenses d'investissement serait de 488 M€. Ces résultats permettent d'aboutir à des ratios conformes à la stratégie financière. Le taux d'épargne brute est estimé à 17,2 % en clôture d'exercice, avec un montant d'épargne brute qui augmente à hauteur de 252 M€ (241 M€ en 2024). Le montant de l'emprunt serait de 172 M€, ce qui porterait l'encours de la dette de la région à 1.551 M€ et la capacité de désendettement à 6,1 ans. Ce ratio reste largement inférieur au seuil d'alerte de 9 ans.

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels
Publireportage | Encartage | Numérique
Visibilité parfaite | Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



Opinions

Le vin c'est la France... sauf en France

Laurent Delaunay et François Labet, co-présidents du Comité Bourgogne (ex-BIVB)

Le monde du vin est dans une situation d'une rare complexité. Le changement climatique nous demande des trésors d'adaptation particulièrement dans une région comme la nôtre. Le contexte international est chaque jour plus incertain. La consommation en France ne cesse de diminuer. La filière viticole doit faire preuve d'innovation et d'agilité dans cet environnement complexe.

Le vin est vanté comme un marqueur fort de l'identité française et de son rayonnement dans le monde. La reconnaissance de nos vignobles au sein de l'Unesco en est la parfaite illustration et fait notre fierté. L'économie du secteur est un des contributeurs majeurs à la balance commerciale de la France qui est plutôt dans le rouge par ailleurs. Le vin c'est la France sauf en France. Le sentiment de la filière dans ce contexte est un profond ras-le-bol, car dans le même temps, la filière ne cesse en France d'être ciblée de toutes parts. Des croisades hygiénistes, pour ne pas dire prohibitionnistes, redoublent de virulence. Deux exemples récents : Addiction France, qui est l'association financée à grand renfort de fonds publics - 130 M€ de fonds publics financent cette agence chargée de la prévention -, a dit récemment que le vin est « *un cocktail chimique et toxique* » et que « *votre verre n'est jamais innocent* ». Les risques existent et on ne les méconnaît pas, mais on ne peut pas réduire le vin à son simple et tellement rédu-

teur statut de boisson qui contient de l'alcool et par là même, faire fi de toute modération dans les commentaires et anathèmes, allant pour certains jusqu'à taxer les professionnels très responsables que nous sommes de « *dealers* », en utilisant des méthodes de communication radicales basées sur des raccourcis. Nous ne sommes plus là dans la prévention mais dans la stigmatisation, la condamnation de toute consommation responsable.

Il y a eu récemment également des documentaires à charge, sans aucune distance critique. Tout ceci au lieu de promouvoir l'éducation, la transmission mais aussi la convivialité et le partage. Ces mots ce ne sont pas ceux de l'excès mais ceux de la modération.

Non, le vin n'est pas un danger. Les récents débats parlementaires perdent toute raison sur ces sujets, inventant taxes et interdits contre lesquels il faut chaque année se battre un peu plus. Par chance, ils ont été à ce jour rejetés par les députés. Le bon sens a prévalu. Quand l'idéologie et la déconnexion prennent le dessus, le bon sens s'éloigne. Que dire de cette initiative visant à interdire la vente de vin à la buvette de l'Assemblée nationale et à ne plus rembourser le vin des frais de mandat dans le pays qui a fait classer le repas astronomique incluant le vin, faut-il le rappeler, au patrimoine immatériel de l'Unesco ?

Nous sommes en train de marcher sur la tête

et, à l'heure des crises que la filière connaît, elle n'a pas besoin d'attaque de son propre camp, mais de soutien moral et réglementaire et même financier. Qu'a minima, on nous laisse vivre pour répondre à nos défis.

Le changement climatique bouscule nos modes de production ; nous devons trouver des solutions pour nous y adapter. La réponse que l'on nous propose, c'est l'interdiction de certains produits de traitement, notamment en agriculture biologique. Une étude récente, l'étude Pestiriv dont on a beaucoup parlé, qui a pourtant été menée à charge, n'a démontré aucun risque d'exposition pour les riverains.

Comment expliquer à nos clients qui viennent du monde entier que nos vins qu'ils considèrent à juste titre comme un modèle de l'excellence française soient vilipendés sur notre propre sol ? Ces mêmes clients nous observent, nous questionnent aussi sur ces sujets.

L'État nous propose toujours plus de simplification mais comme Sœur Anne nous ne voyons rien. Nous sommes donc extrêmement inquiets de cette société interdite que l'on veut nous imposer à grand coût de normes et de taxes. Pour combien de temps encore pourrions-nous parer les coups et transmettre notre modèle ? Nous le rappelons avec force et conviction, non, le vin n'est pas un danger et les professionnels de la filière ne sont pas des irresponsables et des délinquants. »

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

Où va la filière viticole ?



La vente des vins des Hospices de Beaune obéit à un rituel bien réglé qui, de la conférence de presse matinale (où l'on constate qu'un Chapitre, la veille au soir, au Clos de Vougeot, vous ravale un peuple au rang de simple mortel un peu fatigué), à la montée d'adrénaline lors de la vente de la Pièce des Présidents jusqu'à la liesse finale au dernier coup de marteau, ne laisse que peu de place à la surprise. Exception a été faite cette année par deux messieurs que l'on a peu l'habitude de voir en trublions, j'ai nommé Laurent Delaunay et François Labet, co-présidents du Comité Bourgogne (le nouveau nom de baptême du BIVB). Profitant de la présence des journalistes, ils ont, dans un numéro à deux voix dont vous pouvez lire l'intégralité ci-contre, énuméré les difficultés que rencontre la filière. Certaines sont profondes, comme le dérèglement climatique et la nécessité d'investir pour y faire face à coups d'innovations agronomiques ; d'autres tiennent à des facteurs conjoncturels, comme la crise économique, la géopolitique mondiale, les droits de douane aléatoires du premier marché de la viticulture bourguignonne AKA les États-Unis, et ce que le Comité Bourgogne nomme « *la croisade hygiéniste* » qui crie haro sur une filière alors que le contexte en France est déjà à la déconsommation du vin.

La Bourgogne viticole moderne, dont les Grands et Premiers crus atteignent des prix vertigineux, est l'héritière d'une histoire à la fois millénaire et finalement récente : c'est en effet à partir des années 1985-1990 que les professionnels ont progressivement poussé, à nouveau, la vinification à l'excellence (n'oublions jamais que le phylloxéra avait totalement détruit le vignoble !) pour créer des vins exacts reflets d'une mosaïque de terroirs, ces fameux Climats classés depuis 10 ans cette année au Patrimoine de l'Unesco. Les vigneron ont dû, en un temps record, faire face à la spéculation sur le foncier et devenir des ambassadeurs de leurs vins à travers le monde où, des Amériques à l'Asie en passant par l'Europe, les plus grandes tables et les meilleurs restaurants se doivent d'avoir des flacons de bourgognes dans leurs caves. L'œnotourisme a explosé, avec encore de grandes marges de progression... et déjà, le changement climatique, les droits de succession qui voient des domaines familiaux devenir des « coups » pour des investisseurs, un désamour du vin chez les jeunes générations sont autant d'obstacles qui se dressent. La filière viticole en Bourgogne, c'est 2,5 Mds € de chiffres d'affaires, dont plus d'1,6 Mds € à l'export. C'est une renommée internationale, qui va bien au-delà de la filière pour ruisseler sur le secteur de l'hôtellerie-restauration, ce sont des paysages préservés, de l'emploi... Alors, pour faire comme le groupe Wazoo, levons nos verres car « *Boire un canon, c'est sauver un vigneron !* » Avec modération et local, évidemment car NOS vins restent les meilleurs du monde... Santé !

Le coin bouquins

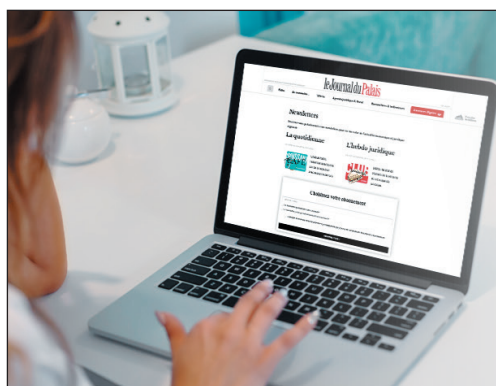
LES 101 MOTS DES VINS DE BOURGOGNE

Les textes de 101 personnalités (vignerons, sommelières, écrivains, historiens, chefs, artistes, médecins, politiques...) sur le vin de Bourgogne ont été réunis sous la direction d'Anne et Caroline Debbasch. Le livre est préfacé par Bérangère Loiseau, et c'est Aubert de Villaine (co-gérant du Domaine de la Romanée-Conti) qui en signe l'édition.

• Éditions Archibooks, 256 pages, 14,90 €.

Le regard de Faro

UN SOMMET DU G20 SANS TRUMP... SANS POUTINE...
SANS XI JINPING ... SANS MILEI...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr



SERGE CHAPIUS TONNELERIE ROUSSEAU

La filière vin à un tournant

UNE VENTE DES VINS AU TOP, DANS UN MARCHÉ INQUIET

Le succès de la 165^e Vente des vins de Beaune (18,4 M€ d'enchères hors la pièce de Charité qui a été emportée par un acheteur chinois, voir encadré), ne doit pas masquer la réalité de la profession. L'exercice habituellement lisse de la conférence de presse, le matin de la vente, a été troublé par une prise de parole commune des présidents du Comité Bourgogne (ex-BIVB) qui ont souligné combien la filière était inquiète.

Le millésime 2025, qui promet d'être de grande qualité, est en revanche en baisse en volume. « Notre récolte cette année a été amputée du fait d'une canicule très importante au mois d'août, rappelle François Labet. Entre le 1^{er} et le 20 août, on a constaté une diminution du poids des raisins d'à peu près 20 %, ce qui a impacté beaucoup plus les chardonnays, notre cépage emblématique » (2/3 des parcelles en Bourgogne, Ndlr).

De moindres quantités, mais un mal pour un bien dans un contexte dégradé. « On est dans un marché qui a tendance à se déprimer un petit peu, voire même à se fragmenter, confirme Laurent Delaunay. Les raisons sont connues : baisse de la consommation, situation économique, inflation, situation géopolitique, guerre commerciale, les taxes... Le monde entier du vin est à peu près dans la même situation. La France ne fait pas exception. La seule exception encore en ce moment est la Bourgogne : nous sommes certainement la seule région en France avec des chiffres qui restent positifs mais chaque mois qui passe voit notre avance se réduire. C'est le cas depuis le début d'année ». Le marché français ? Morose : + 0,8 % depuis le début d'année par rapport à l'année dernière en volume et + 0,7 en valeur, « tiré beaucoup par les créments de Bourgogne et par les vins blancs et plutôt les blancs d'entrée de gamme » dans un pays où la filière estime avoir à se battre contre des « croisades hygiénistes » (lire aussi en page 16). L'export est encore à fin août à + 4,3% en volume et + 1,2% en valeur, « avec un fort ralentissement ». Le marché américain (premier de la Bourgogne) est passé en négatif : -1,5 % en volume et - 4,1 % en valeur alors que ces chiffres étaient encore positifs en juillet ! Or l'effet de la hausse des tarifs douaniers devraient se faire vraiment sentir début 2026 lorsque les importateurs vont passer commande après les ventes de fin d'année... Le marché chinois (8^e marché) est également terne, même si moins dégradé que la profession ne pouvaient le craindre.

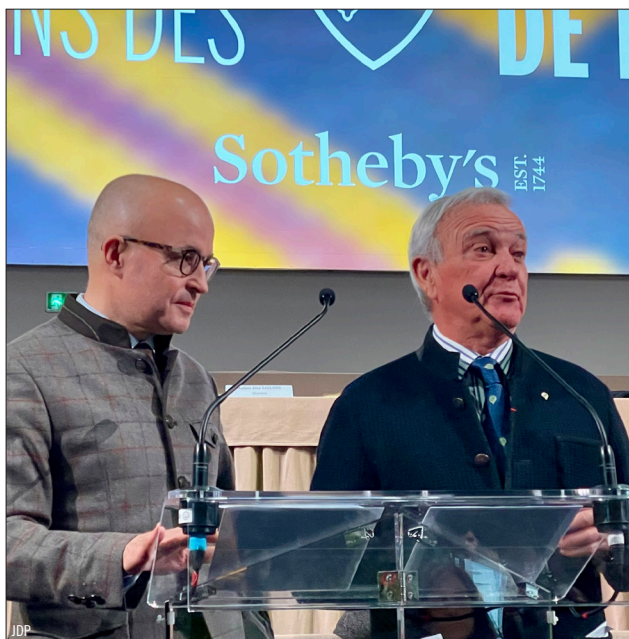
DE NOUVEAUX MARCHÉS

La filière se tourne donc vers les pays émergents : déjà présent dans 170 contrées, le vin bourguignon a, assure Laurent Delaunay, un fort potentiel de développement au Brésil. Un accord comme celui du Mercosur a donc toutes les faveurs de la profession. « Dans le vin en général et en Bourgogne en particulier, on vend des produits relativement élaborés. Les accords de libre-échange nous ont toujours été favorables », rappelle Laurent Delaunay. Un autre relais de croissance pour l'avenir est l'Inde. « Il y a en ce moment un accord de libre-échange en discussion entre l'Inde et l'Europe. On a reçu ici à Beaune l'ambassadeur d'Inde qui avait bon espoir que cet accord de libre-échange soit signé rapidement ce qui permettrait une baisse des taxes à l'importation en Inde de 100 %. Ceci pourrait être tout à fait positif ! ». □

Emmanuelle de Jesus

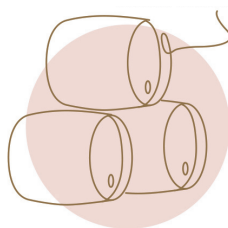
« C'EST NOTRE FUTUR »

« C'est pour aider les enfants, les enfants c'est notre futur », a déclaré Zhongliang Li, acheteur de la Pièce des Présidents qui a emporté le fût de Pommard Premier Cru Les Rugiens pour 400.000 €. D'origine chinoise, l'heureux acquéreur, accompagné par la maison François Martenot, travaille dans l'IA au service du médical à Pékin. Il confirme l'attrait des Asiatiques pour les vins bourguignons. Sotheby's, la maison organisatrice de la Vente des vins ne s'y est d'ailleurs pas trompée puisque depuis 2024 c'est la première Master of Wine asiatique, Jeannie Cho Lee, qui a succédé au Britannique Jasper Morris en tant que consultante de la maison d'enchères. La Chine est le 8^e marché mondial pour les vins de Bourgogne.



LE MARCHÉ A TENDANCE À SE DÉPRIMER UN PETIT PEU

LAURENT DELAUNAY (À GAUCHE), CO-PRÉSIDENT DU COMITÉ BOURGOGNE



1,43

C'est le volume en million d'hectolitres de la récolte 2025.
Source : Comité Bourgogne.

Deux questions à...



♦ **Journal du Palais.** Quelle est votre vision globale du marché des vins de Bourgogne en tant qu'acheteur ? (Prix, approvisionnement...)

♦ **Daniel Passeri, directeur général des entreprises Le Goût du Vin.** Ma vision en temps qu'acheteur : il est clair que les vins de Bourgogne sont beaucoup trop chers, du coup de très mauvais « Rapport/qualité Prix ». De plus, la qualité

n'est pas toujours au rendez-vous. Le consommateur (en particulier Bourguignon) est beaucoup trop attaché à « l'appellation » ce qui parfois le trompe. Par exemple s'il a dégusté un très bon vin d'une appellation prestigieuse d'un vigneron X, il peut être très déçu de la même appellation prestigieuse chez un vigneron Y. Quant au consommateur non Bourguignon, il a beaucoup de mal à s'y retrouver à cause de la mosaïque des Climats et d'une tarification allant du simple à 30 voire 40 fois. Coté approvisionnement, les millésimes n'étant pas réguliers en matière de volume, il est très difficile de suivre les mêmes vins des mêmes vignerons d'une année sur l'autre. Et bien sûr, l'effet « millésime » joue beaucoup sur la qualité.

♦ **Comment avez-vous adapté votre discours client en boutiques compte tenu de la crise du pouvoir d'achat ?**

♦ En expliquant que tous les vignerons ne sont pas hors de prix et que c'est notre métier de trouver les « bons rapports Qualité / prix » afin de satisfaire nos clients restaurateurs et particuliers. Au vu du pouvoir d'achat qui baisse, nous avons développé une grande gamme de vins d'autres régions mais aussi d'autres pays tel que l'Italie, l'Espagne, l'Afrique du Sud, le Chili, l'Argentine et les USA. C'est une très bonne alternative qui permet la découverte et nous remarquons que nos clients adhèrent beaucoup à cette solution. Par notre activité « grossiste », nous constatons que beaucoup de cavistes et autres restaurateurs hors Bourgogne ont sérieusement réduit leur gamme de bourgognes et, pour certains, l'ont supprimée.

Originaire de Dijon, **Daniel Passeri** s'est formé en cuisine au lycée Simone Weil. Entre 1979 et 1988, il débute comme chef cuisinier en ouvrant les restaurants L'Auberge Gourmande et Le Tastevin à Saint Martin. En 1988, il fonde Grands Vins de France, se spécialisant dans l'importation et la distribution de vins aux Antilles (plus de 15 îles) et ouvre les boutiques Le Goût du Vin aux Caraïbes. Depuis 2011, il étend son activité en Bourgogne, grâce aux boutiques Le Goût du Vin à Dijon, Ahuy et Quetigny. Il dirige Grands Vins de France et Le Goût du Vin, tout en participant à la formation des cavistes.



VENDREDI 28 & SAMEDI 29 NOVEMBRE

BLACK FRIDAY FRIDAY FRIDAY JUSQU'À -30%

-20% SUR L'ENSEMBLE DE NOS 3 CAVES
-25% À PARTIR DE 500€ D'ACHAT
-30% À PARTIR DE 1500€ D'ACHAT

*Regroupez vos achats entre amis pour profiter
au maximum de nos offres !*

**LE GOUT DU VIN**

DIJON - AHUY - QUETIGNY

OFFRE NON CUMULABLE AVEC TOUTE AUTRE PROMOTION. L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

©CHRISTOPHE FOUQUIN

LA SAÔNE-ET-LOIRE structure son offre œnotouristique



La Saône-et-Loire a fait du développement œnotouristique un point fort de sa stratégie globale de développement touristique. S'appuyant sur l'ancrage et la notoriété des vignobles de Bourgogne, le département entend structurer une offre riche afin de valoriser les spécificités de ses multiples terroirs.

Le territoire de Saône-et-Loire présente plusieurs sous-vignobles distincts : Les Maranges, qui font partie de la Côte de Beaune et accueilleront la Saint-Vincent en 2026, le vignoble du Couchois (situé entre Autun et Chalon), la Côte Chalonnaise, le Mâconnais, ainsi qu'une partie septentrionale du Beaujolais, incluant les crus les plus au nord comme Saint-Amour et Moulin à Vent. « Notre stratégie est de faire ressortir la spécificité de chacun de ses terroirs tout en affichant une identité commune », précise Antoine Poirier, chargé de la filière œnotouristique et gastronomique du département de Saône-et-Loire. Nous avons ainsi mené un travail conjoint avec les différents acteurs de la filière pour fédérer et professionnaliser notre offre œnotouristique, en créant notamment le réseau labellisé Vignobles & Découvertes, le seul label autour de l'œnotourisme en France ». Aujourd'hui, 180 structures présentes sur le Couchois, la Côte Chalonnaise et le Mâconnais sont ainsi reconnues. « Pour près de la moitié, il s'agit de domaines et caves viticoles proposant dégustations, visites, ateliers ou centres informatifs. Nous avons ensuite des hébergeurs (hôtels, tables d'hôtes), des restaurants et bars à vin qui valorisent les produits locaux, des prestataires d'activité (visites



pédestres, à vélo, ou motorisées...), des structures patrimoniales comme des musées et châteaux, dont l'exemple emblématique est la Cité des vins et des climats de Bourgogne à Mâcon, qui offre une porte d'entrée essentielle pour comprendre les vignobles locaux et des événements comme le Printemps du Cru Viré-Clessé ou Vignobles en Scène dont la première édition s'est déroulée en octobre ».

Le département apporte un soutien essentiel à ce réseau par la mise en place de synergies entre les labellisés, la promotion de leurs offres, et une démarche de professionnalisation (aide à la formation et au développement de l'offre, conseil juridique...).

Par ailleurs, un important travail de fond a permis de mieux identifier les clientèles. « Il en ressort une perspective de développement significative vers une clientèle plus jeune et plus urbaine, explique Antoine Poirier. Nous nous rendons compte aujourd'hui que les clientèles plus jeunes sont moins attirées par le discours "beau vignoble et bon vin", mais souhaitent avant tout vivre des émotions et des activités au sein du vignoble, sans que le produit vin en soit la finalité ».

L'œNOTOURISME À SON APPLI

Pour satisfaire cette quête d'expérience, le département dispose déjà de nombreuses propositions autour du vin et de la vigne. La stratégie actuelle mise ainsi sur l'amélioration de la communication pour faire connaître ces offres. Deux axes d'amélioration infrastructurelle et numériques soutiennent notamment cette dynamique : l'application « Route 71 », mise en place il y a deux ans et gérée en interne par le département s'adresse autant aux touristes qu'aux Saône-et-Loiriens en proposant des suggestions d'itinéraires (routiers, à vélo, pédestres) et un agenda d'événements géolocalisés. « Cet outil est particulièrement adapté à la cible des jeunes actifs et aux familles ». Le département souhaite également faire revivre les anciennes Routes des Vins. « Actuellement, elles manquent d'animation. Le projet à court ou moyen terme est de réévaluer ces itinéraires, afin de les relancer et de développer de nouveaux circuits thématiques à pied ou à vélo ».

Frédéric Chevalier



92 %

des Français estiment que le vin donne une bonne image de la France dans le monde et contribue à attirer des touristes dans nos régions.



44 %

des Français voient le vin comme un produit noble (+12 points depuis 2019).

L'actu du vin en chiffres

Une Vente des vins sur le podium. Ce sont les blancs qui ont soutenu la vente, le Bâtard-Montrachet grand cru Cuvée Dames de Flandres s'envolant même au montant record de 400.000 € le fût sous le marteau du commissaire-priseur Pierre Mothes, c'est-à-dire le montant de l'enchère de la Pièce de Charité ! Avec une augmentation de **12,99 % pour les 111 pièces de blancs** (6.562.000 €), **14,46 % pour les 428 pièces de rouges** (11.765.000 €), cette 165^e Ventes des vins des Hospices de Beaune se révèle la troisième meilleure vente de son histoire après les crus 2022 et 2023.

Maison Albert Bichot, à jamais les premiers ? Cette année encore, la Maison Albert Bichot se distingue comme **premier acheteur de la vente** avec 85,5 pièces acquises pour un montant total de **4.516.500 €** dont 22 pièces de Grand Cru, représentant 25% du montant global de la vente et 16% du volume total. « Nous sommes fiers de perpétuer cette tradition et de contribuer, à travers nos achats, à la préservation d'un patrimoine viticole et hospitalier unique au monde, souligne Albéric Bichot. Nous avons eu la chance d'acquies plusieurs pièces emblématiques – notamment un Bâtard-Montrachet Grand Cru "Cuvée Dames de Flandres" avec un record historique d'achat à 400.000 €. Les vins de la vente rejoindront nos caves pour y être élevés avec le plus grand soin ».



Verallia lance sa bouteille de bourgogne allégée. Le leader européen de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires Verallia (Chalon-sur-Saône) a annoncé le lancement de la Bourgogne Air 300G, première bouteille de Bourgogne ultra-allégée au monde avec une hauteur de 290 mm. Avec un poids de seulement **300 g (vs 450 g en moyenne en Europe)** et une capacité de 75 cl, cette innovation permet de diminuer de 33 % la matière utilisée et les émissions de CO₂ associées à sa production. Pour un million de bouteilles, cela représente ainsi 66 tonnes de CO₂ évitées (scopes 1 et 2), 279 MWh d'énergie économisés et 76 m³ d'eau préservés. Enfin, en fonction de sa teinte, la nouvelle Bourgogne Air 300G peut contenir jusqu'à **86 % de verre recyclé**, contribuant à réduire davantage son impact environnemental. Pour Marie-Astrid Gossé, directrice marketing du groupe Verallia, « Verallia est



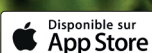
très heureux de proposer aujourd'hui une bouteille disruptive pour le marché bourguignon. Cette nouvelle référence combine un poids record et un design iconique, illustrant notre engagement à accompagner la décarbonation de l'industrie du vin », un des objectifs majeurs de la profession.

APPLI Route71

DE LA CONNEXION
À LA DÉCONNEXION



Téléchargez l'appli **ROUTE71**
et laissez-vous guider



SAÔNE & LOIRE
BOURGOGNE DU SUD

NOUVEAUX HORIZONS POUR LE VIN BOURGUIGNON

Wine Paris (du 9 au 11 février 2026), la référence des salons professionnels dans le secteur viticole « *n'est pas seulement un lieu où l'on présente des produits : c'est un moment de vérité pour la filière* », estime Rodolphe Lameyse, directeur général de Vinexposium qui organise l'événement. En Bourgogne, quel est le visage de ce « *moment de vérité* » ?

2025 aura vu des récoltes en baisse (estimées à 1,43 million d'hectolitres, un volume inférieur à la moyenne décennale (1,48 million), pour un vin dont la qualité promet en revanche d'être au top. Mais ces vins, qui les dégustera ? Malgré une image toujours valorisée selon le baromètre Ifop 2025, pour Vin & Société (« *icône nationale* ») pour 94% des Français interrogés, « *sujet de fierté* » pour 92%, « *composante de l'art de vivre à la française* » pour 84%, le vin est moins consommé, réservé à des moments choisis toujours selon ce sondage : 77 % des Français déclarent en boire, contre 85 % en 2019. Les nouvelles générations lui préfèrent la bière, le cidre, les spiritueux, voire même des vins... sans alcool ! La tendance est si vraie que le salon professionnel cité plus haut a choisi de rassembler, sous la bannière Wine Paris 2026, deux salons dédiés (« *Be Spirits* » et « *Be No* ») pour accompagner cette lame de fond.

LA BOURGOGNE OVER THE WORLD

Le visage des marchés change aussi à l'export : et puisque les États-Unis ou la Chine sont moroses, les vins bourguignons vont à la conquête de nouveaux marchés : le Brésil (grâce aux vins de Chablis et les Bourgognes rouges) enregistre ainsi +35,2 % en volume et +39,2 % en valeur ; la Lituanie (24^e des marchés bourguignons) enregistre la plus forte croissance en volume (+54 %) des marchés listés. L'Inde, très amatrice actuellement des Chablis, apparaît comme un nouvel eldorado, alors que se profile un futur accord de libre-échange entre l'Europe et New Delhi dans un marché actuellement quasiment inaccessible à cause de droits de douanes qui se montent à 150 %. Un accord permettrait d'ouvrir le marché « *tout en rééquilibrant la compétitivité du vin français face aux autres vins australiens ou chiliens, qui bénéficient aujourd'hui de conditions préférentielles par le biais d'accords bilatéraux* », rappelle le Comité Bourgogne ; l'Inde est d'ailleurs identifiée comme telle parmi les acteurs de la filière par les organisateurs de Wine Paris 2026 qui insistent : « *Il ne s'agit plus seulement de consolider les positions acquises sur les marchés matures, mais d'aller chercher de nouveaux relais de croissance* », affirment-ils, en soulignant la présence de « *nouveaux marchés émergents comme Chypre, la République Tchèque, la Croatie ou encore la Pologne* ».

Les métiers connexes en attestent : Frédéric Rousseau, président de la tonnellerie éponyme évoque par exemple l'intérêt de sa société pour des pays tels la Géorgie et l'Arménie comme débouchés pour sa production de fûts en chêne alors que 60% de son activité est tournée vers l'export, dont, notamment les USA. □

Emmanuelle de Jesus



94 %

des Français considèrent que le vin fait partie de l'identité culturelle de la France.



77 %

des Français déclarent boire du vin. Ils étaient 85 % en 2019.

« IL NE S'AGIT PLUS SEULEMENT DE CONSOLIDER LES POSITIONS ACQUISES SUR LES MARCHÉS MATURES, MAIS D'ALLER CHERCHER DE NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE WINE PARIS 2026



92 %

des Français considèrent que le vin contribue à une part importante des exportations françaises, dynamise et crée des emplois (82 %).

Chiffres issus du baromètre ifop 2025 pour Vins & Société.



LA CAISSE D'ÉPARGNE BFC, partenaire de proximité pour mieux s'internationaliser



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Bourgogne Franche-Comté

VITIBANQUE

PUBLI-RÉDACTIONNEL

green ainsi que les questions de la transmission de domaine. « Nos collaborateurs ont une double vision, professionnelle et privée, qui permet à nos clients d'avoir un interlocuteur unique. » Et quand un dossier nécessite une expertise complémentaire, le chargé d'affaires sollicite les compétences internes de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, voire du groupe BPCE pour les sujets les plus spécifiques. Chaque fois, ils apportent à leur client les informations pertinentes. « Grâce à l'appui des experts de notre banque, nous sommes en mesure de trouver la solution la plus adaptée à chaque situation. » C'est le cas notamment avec le marché international.

UN ANCRAGE LOCAL POUR UN REGARD INTERNATIONAL

Au gré de son développement, un domaine peut être amené à se projeter à l'international. La grande majorité des viticulteurs exportent déjà, notamment vers les États-Unis ou encore le Canada. La Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté les accompagne alors sur trois thématiques à commencer par la sécurisation du change. « Nous répondons aux enjeux de fluctuation des monnaies car entre le moment où un viticulteur établit un devis, celui où il facture et enfin, celui où il est réglé, parfois plusieurs mois après, il peut y avoir des variations », souligne Thomas Pernin, chargé d'affaires internationales. À l'ère où Donald Trump imagine régulièrement de nouvelles mesures impactantes, les droits de douane en tête, la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté met ses outils au service des professionnels de la filière. « Nous sommes en lien avec la salle des marchés ce qui nous permet de bloquer le cours du change pour une durée définie par un viticulteur afin de sécuriser son paiement. » Au-delà de cette mesure rassurante, la banque offre aux viticulteurs des solutions pour optimiser la gestion de leurs besoins en fonds de roulement. « Nous pouvons avancer les factures export. » Grâce à la mobilisation de créances, le domaine garde sa trésorerie et engage plus sereinement son développement tandis qu'en cas d'impayés, l'établissement bancaire fait face avec son client.

OSER INTERNATIONALISER

Une fois en place, la stratégie à l'international peut conduire les professionnels de la viticulture à s'implanter physiquement. « Pour travailler dans certains pays, cette présence est obligatoire comme c'est le cas aux États-Unis où les négociants ont besoin d'une boîte aux lettres. Nous aidons nos clients à mieux appréhender les us et coutumes locaux », insiste Thomas Pernin. La Caisse d'Épargne va encore plus loin en accompagnant ses clients dans leur recrutement sur place par l'intermédiaire d'un bureau d'étude intégré au groupe BPCE. Mais à l'export, les difficultés se trouvent parfois là où on ne les attend pas. « L'ouverture d'un compte bancaire peut être complexe dans certains pays. » Thomas Pernin et les chargés d'affaires de la banque facilitent les choses grâce à la présence du groupe BPCE dans 50 pays. Si de nombreux acteurs de la filière viticole ont déjà sauté le pas de l'export, les plus hésitants peuvent aussi solliciter leur chargé d'affaires pour étudier la faisabilité de la démarche. En toute circonstance, il reste l'interlocuteur privilégié à même d'apporter des réponses. « Même si nous parlons d'exporter partout dans le monde, nous restons une banque régionale qui prend ses décisions localement », rappellent les deux banquiers. Réactivité, simplicité mais surtout proximité se mettent ainsi au service d'une filière viticole qui peut, avec l'appui de son chargé d'affaires Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, voir au-delà des frontières régionales.

L'expertise viticole développée par la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, dont profite plus de 900 domaines en région, a servi d'exemple à l'échelle nationale. En plus de guider les professionnels sur le plan privé autant que sur le champ du professionnel, les chargés d'affaires dédiés à la filière accompagnent leur client dans leur démarche commerciale à l'international.

« **EN** tant que banque coopérative, nous partageons les valeurs du monde viticole », introduit Frédérique Panouillot, responsable de la filière Vitibanque à la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté. Avec des chargés d'affaires viticoles à Arbois, Beaune, Chablis, Chagny, Gevrey-Chambertin, Givry ou encore Tournus, la banque met un point d'honneur à travailler en proximité avec les professionnels de la viticulture, plus de 900 domaines en région. Une proximité qui ne se contente pas d'être géographique puisqu'à chaque fois, les acteurs de la filière bénéficient d'un chargé d'affaires ancré sur son territoire. « Nos banquiers Vitibanque ont une appétence pour cet univers. Ils ont un profil en adéquation avec le territoire dont ils ont la responsabilité. »

Les chargés d'affaires répondent à tous les besoins des viticulteurs avec des offres spécifiques allant du crédit plantation au crédit vendanges en passant par la gestion de trésorerie notamment avec des comptes à terme

Frédérique Panouillot, responsable de la filière Vitibanque à la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté (frederique.panouillot@cebfc.caisse-epargne.fr) et Thomas Pernin, chargé d'affaires internationales (thomas.pernin@cebfc.caisse-epargne.fr). Crédit : CEBFC.



ROUSSEAU, la tonnellerie « haute-couture »



Le président de la tonnellerie éponyme Frédéric Rousseau (à droite), avec son frère Jean-Christophe (MOF et directeur général).

Troisième génération à la tête de la tonnellerie éponyme, Jean-Christophe et Frédéric Rousseau (respectivement directeur général et président) ont concrétisé en 2024 leur ambition de réunir les activités de tonnellerie et foudrerie sur un site unique à Gevrey-Chambertin. L'objectif principal de cette unification était de « *renforcer les synergies dans l'entreprise* », explique Frédéric Rousseau. Elle aura aussi permis au duo de consolider les efforts de décarbonation de l'entreprise, notamment concentrés sur le transport (essais de ferroutage des contenants). L'entreprise vise également à couvrir 50 % de sa consommation énergétique par le photovoltaïque d'ici cinq ans, soutient activement l'ONF comme mécène pour la replantation de chênes en forêt de Cîteaux et a même une petite activité de négoce de fûts de seconde main, reconditionnés et garantis, qui permettent « *de rendre hommage à des chênes centenaires qui nous permettent de travailler* », dit joliment Frédéric Rousseau.

DIVERSIFIER ET EXCELLER

Si le site industriel est désormais à son top, le dirigeant reconnaît qu'il n'a, pour le moment, pas été utilisé à 100 % : l'année 2024, avec sa récolte historiquement basse, 2025 et ses sécheresses qui ont impacté le volume des raisins ont logiquement entraîné de moins grands besoins de fûts dans les caves. Le tout dans un contexte mondial de crise économique et de hausses des taxes douanières aux USA. « *Les États-Unis* (un client majeur alors que la tonnellerie travaille pour 60 % du chiffre d'affaires à l'export) ont subi l'impact de l'annonce des tarifs douaniers combinée à un dollar

faible, ce qui a quand même fortement amoindri le pouvoir d'achat de nos clients américains », constate Frédéric Rousseau.

Face à ses turbulences, la tonnellerie s'appuie, d'une part, sur la consolidation de ses marchés voisins (Espagne, Allemagne, Italie, Suisse, Autriche, Belgique, Angleterre) et prospecte vers l'Est (Géorgie, Arménie), sur la diversification géographique de son portefeuille clients pour lisser les éventuels aléas climatiques ; et d'autre part sur son excellence. La tonnellerie bourguignonne a,

depuis des décennies, bâti son expertise sur la garde des cépages pinot noir et chardonnay avec des contenants sublimant, sans les travestir, les spécificités des Climats. Ce qui, aujourd'hui, bénéficie à la tonnellerie bourguignonne qui profite de la ferveur des consommateurs pour des vins offrant « *de la fraîcheur, de la souplesse, de la buvabilité, assez délicats, pas trop riches en alcool* », analyse Frédéric Rousseau. Or la tonnellerie de Gevrey-Chambertin y ajoute

son expertise historique de fabricant de foudres (à partir de 1.000 litres) : ces grands contenants connaissent un « *engouement* », se félicite le dirigeant car ils permettent de boiser les vins « *de manière plus délicate et plus subtile, offrant davantage de transparence pour faire parler la terre, les terroirs* ». Et dans ce domaine, la tonnellerie Rousseau ne connaît pas de limites ! Des contenants de 10.000 litres, des accessorisations sur-mesure, des innovations comme ce système de rotation facilité pour le remuage des lies, des chapeaux flottants pour s'adapter aux volumes de récoltes, des formes originales ? Ils maîtrisent ! Et cette excellence permet à la société d'évoluer dans un segment relativement préservé, celui de « *la haute-couture* » du vin.

Emmanuelle de Jesus



**Tonnellerie
ROUSSEAU**

Tonnelier - Foudrier
en Bourgogne depuis 1954

+33 (0)3 80 52 30 28

contact@tonnellerie-rousseau.com

SIÈGE, TONNELLERIE & FOUDRERIE :
Route de Saulon - 21220 Gevrey-Chambertin

f i in

www.tonnellerie-rousseau.com

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

SOURCE DE VITALITÉ LOCALE

En tant que **banque coopérative et locale**, nous nous sommes engagés en Bourgogne Franche-Comté et Pays de l'Ain en 2024.

164 000

sociétaires
participent
au rayonnement
de notre territoire.

DEPUIS 1887

l'épargne que nous
collectons contribue
à financer les projets
sur notre territoire.

680

collaborateurs
recrutés
sur les trois
dernières années.

290

structures
associatives
soutenues
sur le territoire.

1^{RE} BANQUE

des entreprises*,
nous avons accompagné
au quotidien près
de 6 000 entreprises.

250

millions d'euros
dédiés à des projets
de transition
environnementale.

17%

de réduction
de notre empreinte
carbone entre 2019
et 2024.

7 490

projets immobiliers
financés sur notre
territoire.

**BANQUE
POPULAIRE**
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



la réussite est en vous

*Étude Kantar PME-PMI 2023 : 14 Banques Populaires : première banque des PME.
Source : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, BPBFC, Société Anonyme de Banque Populaire à capital variable. Siège Social : 14 Bd de la Trémouille 21008 Dijon Cedex - 542 820 352 RCS Dijon.
BPBFC intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07023116. Crédit photo : Shutterstock.



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appel d'offres



ARS - AGENCE REGIONAL DE SANTE

Avis d'appel à la concurrence pour les besoins de l'agence régional de santé de BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Publicité supplémentaire à celle publiée sur le profil acheteur

- DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : ARS Bourgogne -Franche-Comté - Le Diapason - 2 Place des Savoirs, CS 73535 - 21035 Dijon cedex
PROFIL ACHETEUR : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>
- OBJET DU MARCHÉ : Consultation en vue de l'évaluation de 3 projets financés au titre du Fonds d'Intervention Régional en Bourgogne Franche-Comté - Marché N°ARSBFC-2025-07
Lot n°1 : Les Equipes Mobiles de Gériatrie (EMG)
Lot n° 2 : Le dispositif des Ateliers Bons Jours
Lot n° 3 : Le réseau des associations « SOS Médecins »
- DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Mercredi 10 décembre 2025 à 17h.
- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Lundi 17 novembre 2025. L2505808

APRR

Avis d'appel public à la concurrence

«BORNE DE GONFLAGE ET ASPIRATEUR» sur aires de service

APRR, Société anonyme, au capital de 33.911 446,80 €, dont le siège social est situé 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT-APOLLINAIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés (RCS) de Dijon sous le numéro 016 250 029.
Les 10 aires du réseau Fulli concernées : Aire du Bourbonnais - A79 (03), Aire de Bourg-Teyssonge - A40 (01), Aire de Creux Moreau - A6 (21), Aire de Dracé - A6 (69), Aire d'Ecot - A36 (25), Aire de la Ferté - A6 (71), Aire de Gevrey - A31 (21), Aire des Jonchets Grande Paroisse - A5 (77), Aire des Jonchets Récompense - A5 (77), Aire de Toul - A31 (54).
Pour améliorer le confort de ses clients sur ces aires, APRR et sa filiale ALIAE lance une consultation en vue d'attribuer une convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation de gonfleurs multi-services.
Cette convention autorisera, pour une période pluriannuelle allant jusqu'au 31/11/2030, à installer, exploiter, entretenir et maintenir de manière continue 24h/24 et 365/365, jusqu'à dix bornes multiservices (une par aire), en proposant à minima une prestation de gonflage et d'aspirateur. La borne devra être habillée selon la prescription de l'enseigne Fulli en charge de l'exploitation de la station-service.
Les candidats devront présenter dans l'offre le modèle économique envisagé. Il est attendu une proposition en « full-service ». Les candidats seront retenus sur la base de leurs dossiers de candidatures qui devront comporter les pièces suivantes :
- Une lettre de candidature ;
- Les renseignements et références nécessaires pour permettre une appréciation de la capacité financière et de la qualité professionnelle des candidats. Cette dernière sera notamment appréciée à l'aide d'une note succincte décrivant un ou plusieurs concepts déjà pratiqués et susceptibles d'être exploités par ce candidat sur l'aire de service ;
- Un extrait du registre du commerce de moins de 3 mois ;
- Si le Candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production par chacun de ces opérateurs des mêmes documents que ceux qui sont exigés du Candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
Les dossiers de candidatures devront être rédigés en langue française et seront transmis par mail à l'adresse suivante : matthieu.mistral@aprr.fr, ou par courrier recommandé à l'adresse suivante : Fulli Carburant, 36 rue du Docteur-Schmitt, F-21850 SAINT-APOLLINAIRE
Les candidatures seront reçues jusqu'au vendredi 21/11/2025 à 16 h.
Les candidats retenus seront informés des modalités du retrait des dossiers de consultation.
L2505486

Annances légales



Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Avis d'attribution



SDIS

Avis d'attribution de marché simplifié

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or
22D boulevard Winston Churchill, C.S. 16209, 21062 Dijon cedex
Tél. 03 80 11 26 00.
Mail : marchespublics@sdis21.org
Adresse(s) Internet :
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr>
Objet du marché : Maintenance préventive et corrective des extincteurs portatifs et mobiles, des Robinets d'Incendie Armés (RIA), des Colonnes Sèches (CS), des Dispositifs Automatiques d'Extinction DAC et fournitures associées du département de la Côte-d'Or, de la région Bourgogne-Franche-Comté, de la ville de Longvic et du SDIS 21.
L'intégralité de l'avis d'attribution est consultable dans le BOAMP et le JOUE et sur le site internet : <https://www.ternum-bfc.fr>.
Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : 2025E03.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 novembre 2025.
L2505770

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

Notaires
**OFFICE NOTARIAL
DIJON CORDELIERS**
Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

GRIPOIX / L'ALBA
Insertion - Cession
branche activité

Suivant acte reçu par Maître Gilles CHATELOT, Notaire associé membre de la société par actions simplifiée «OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS», titulaire d'un Office notarial dont le siège est à DIJON (Côte-d'Or), 4 place des Cordeliers, le 29 septembre 2025, enregistré au SPFE DIJON, le 28 octobre 2025, référence 2104P01 2025 N 02557 a été cédé :
La société dénommée GRIPOIX, dont le siège est à VELARS SUR OUCHE (21370), 1 Grande Rue, identifiée au SIREN sous le numéro 808 592 232 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
A : La société dénommée L'ALBA, dont le siège est à VELARS SUR OUCHE (21370), Place Osburg, identifiée au SIREN sous le numéro 989 733 076 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
La Branche autonome d'activité auquel est annexée la gérance d'un débit de tabacs, sis à VELARS SUR OUCHE, 1 Grande Rue, branche qui sera déplacé à VELARS SUR OUCHE, Place d'Osburg lui appartenant et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, sous le numéro 808 592 232.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de dix mille Euros (10.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour sept mille Euros (7.000,00 €),et au matériel pour trois mille Euros (3.000,00 €).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication légale, en l'étude de Me GILLES CHATELOT, Notaire à DIJON , 4 place des Cordeliers où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion,
Le notaire.

L2505766

**IMMOBILIERE
COMTOISE**
S.A.S AU CAPITAL DE 40 000 Euros
116, GRANDE RUE - 25000 Besançon
RCS Besançon numéro 652 820 358

Suivant acte sous seings privés en date du 3 octobre 2025 enregistré au SPFE de Besançon le 22/10/2025 - Dossier 2025 00029342, référence 2504P01 2025 A 01348,
La société SEGERAD, Société A Responsabilité Limitée au capital de 10 000 € dont le siège social est sis 7 B rue du Temple à Dijon (21000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon (Côte-d'Or) sous le numéro 339 619 389, a cédé à la Société IMMOBILIERE COMTOISE, Société Par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €, dont le siège social est sis 116 Grande Rue à Besançon (Doubs), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon sous le numéro 652 820 358, le fonds de commerce de Syndic de copropriété qu'elle exploitait au 20 avenue Fontaine Argent - Besançon (RCS Besançon n° 339 619 389 00051).
Cette cession a été consentie et acceptée pour un prix provisoire de 132.467,00 €.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 31 mars 2026.
Les oppositions seront reçues par la S.A.R.L CITYA DUCS DE BOURGOGNE - 32 boulevard Maréchal Joffre - 21000 Dijon (RCS Dijon n° 345 379 655), où il est fait - à cette fin - élection de domicile.
Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour avis.

L2505776

Notaires
SCP PARRY-AVRIL & NEYRET
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine
**LES PIQUETS
DE LA FERME**
Avis de rectification

Rectificatif à l'annonce parue le 08/10/2025, concernant la cession de fonds de commerce LES PIQUETS DE LA FERME, il y avait lieu de lire pour le transfert de propriété et jouissance : 30/09/2025.
L2505922

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

PotoHéritas
Société à responsabilité limitée
au capital de 53 675 euros
Siège social :
35 B Rue de Franche-Comté
21760 LAMARCHE SUR SAONE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAMARCHE SUR SAONE du 05/11/2025 et du 07/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : PotoHéritas
Siège social : 35 B Rue de Franche-Comté, 21760 LAMARCHE SUR SAONE
Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit et quelles que soient leurs activités ;
L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
La participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe, le contrôle des filiales et la gestion de la politique stratégique des filiales ;
La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables, commerciaux, financiers, informatiques, techniques, de ressources humaines, de formation, d'études au profit des sociétés du groupe ;
L'exercice de mandats sociaux au sein des filiales ;
L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous titres de participations, de placements financiers et d'investissements ;
L'activité de marchand de biens, incluant l'achat, la vente, l'échange, la location de biens immobiliers (nu ou meublée), la location saisonnière, ainsi que toutes opérations liées à la mise en location de biens immobiliers.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 53 675 euros
Gérance : Monsieur Brice PERBET, demeurant 5 Route de Collonges, 21110 LONGEAULT PLUVAULT, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis La Gérance

L2505605

**GROUPE
etc**
SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT
**la société du
7 novembre 2025**
Par acte SSP du 7 novembre 2025 il a été constitué la société TAKAMI, Société à responsabilité limitée, au capital de 1 000€, siège social : 17 rue de la Liberté 21140 SEMUR-EN-AUXOIS objet : Prestation d'épilation définitive au laser à visée non thérapeutique ; Entretien corporel, anti-âge visage et silhouette ; Soins esthétiques non médicaux (massages non thérapeutique, cryolipolyse, radiofréquence, LDF...) ; Achat revente de produits et d'accessoires beauté ; Animation d'ateliers bien-être ; Formation à l'épilation définitive au laser à visée non thérapeutique et aux techniques d'entretien corporel (hors formation professionnelle, exclusivement à des particuliers sur leurs temps de loisirs). Durée : 99 ans, gérant Madame Tatiana Madeleine Augusta DAVOINE demeurant 5 allée du 19 mars 1962 21150 VENAREY-LES-LAUMES, immatriculation au RCS de DIJON.
L2505750

BRAGALIS INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 53 675 euros
Siège social : 5 Route de Collonges
21110 LONGEAULT PLUVAULT
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGEAULT PLUVAULT du 05/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : BRAGALIS INVEST
Siège social : 5 Route de Collonges, 21110 LONGEAULT PLUVAULT
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit et quelles que soient leurs activités ;
L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
La participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe, le contrôle des filiales et la gestion de la politique stratégique des filiales ;
La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables, commerciaux, financiers, informatiques, techniques, de ressources humaines, de formation, d'études au profit des sociétés du groupe ;
L'exercice de mandats sociaux au sein des filiales ;
L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous titres de participations, de placements financiers et d'investissements ;
L'activité de marchand de biens, incluant l'achat, la vente, l'échange, la gestion et la location de biens immobiliers (nu ou meublée), la location saisonnière, ainsi que toutes opérations liées à la mise en location de biens immobiliers.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 53 675 euros
Gérance : Monsieur Brice PERBET, demeurant 5 Route de Collonges, 21110 LONGEAULT PLUVAULT, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis La Gérance

L2505605

LEGi CONSEILS
Société d'avocats
**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON
SPFPL TEYSSIER
Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON
ASSP du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SPFPL TEYSSIER.
SIÈGE : 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ;
La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ;
Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : M. Charles-Régis TEYSSIER, demeurant 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
R.C.S. DIJON.
L2505764

LEGi CONSEILS
Société d'avocats
**LEGi CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON
SPFPL TEYSSIER
Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON
ASSP du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SPFPL TEYSSIER.
SIÈGE : 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ;
La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ;
Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : M. Charles-Régis TEYSSIER, demeurant 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
R.C.S. DIJON.
L2505764

SPFPL TEYSSIER
Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON
ASSP du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SPFPL TEYSSIER.
SIÈGE : 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ;
La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ;
Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : M. Charles-Régis TEYSSIER, demeurant 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
R.C.S. DIJON.
L2505764

**GROUPE
etc**
SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT
**la société du
7 novembre 2025**
Par acte SSP du 7 novembre 2025 il a été constitué la société TAKAMI, Société à responsabilité limitée, au capital de 1 000€, siège social : 17 rue de la Liberté 21140 SEMUR-EN-AUXOIS objet : Prestation d'épilation définitive au laser à visée non thérapeutique ; Entretien corporel, anti-âge visage et silhouette ; Soins esthétiques non médicaux (massages non thérapeutique, cryolipolyse, radiofréquence, LDF...) ; Achat revente de produits et d'accessoires beauté ; Animation d'ateliers bien-être ; Formation à l'épilation définitive au laser à visée non thérapeutique et aux techniques d'entretien corporel (hors formation professionnelle, exclusivement à des particuliers sur leurs temps de loisirs). Durée : 99 ans, gérant Madame Tatiana Madeleine Augusta DAVOINE demeurant 5 allée du 19 mars 1962 21150 VENAREY-LES-LAUMES, immatriculation au RCS de DIJON.
L2505750

TEAM INVEST SCI
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TALANT du 12/11/2025, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : TEAM INVEST SCI.
SIÈGE SOCIAL : 10 rue de la Paix - TALANT (21240).
OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, la prise à bail, la gestion ; la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous les biens mobiliers et immobiliers ;
- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ;
- Et plus généralement, toutes opérations notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans, à compter de l'immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune.
GÉRANT : Madame PIQUET Pauline née PIQUET et M. HUDELEY Romain, demeurant 10 rue de la Paix - TALANT (21240) sont nommés pour une durée illimitée.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis.

L2505757

LEGi CONSEILS
Société d'avocats
**LEGi CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON
SPFPL TEYSSIER
Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON
ASSP du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SPFPL TEYSSIER.
SIÈGE : 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ;
La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ;
Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : M. Charles-Régis TEYSSIER, demeurant 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
R.C.S. DIJON.
L2505764

LEGi CONSEILS
Société d'avocats
**LEGi CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON
SPFPL TEYSSIER
Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON
ASSP du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SPFPL TEYSSIER.
SIÈGE : 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ;
La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ;
Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : M. Charles-Régis TEYSSIER, demeurant 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
R.C.S. DIJON.
L2505764

SPFPL TEYSSIER
Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON
ASSP du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SPFPL TEYSSIER.
SIÈGE : 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ;
La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ;
Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : M. Charles-Régis TEYSSIER, demeurant 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
R.C.S. DIJON.
L2505764

SPFPL TEYSSIER
Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON
ASSP du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SPFPL TEYSSIER.
SIÈGE : 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ;
La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ;
Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : M. Charles-Régis TEYSSIER, demeurant 26 bis rue de Bellevue - 21000 DIJON.
R.C.S. DIJON.
L2505764

SITALA
Aux termes d'un ASSP en date du 18/11/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SITALA
Objet social : Vente et réparation d'accessoires téléphoniques ; vente et réparation de vélos et trottinettes ; vente de boissons non alcoolisées, café et épices ; réception et envoi de colis.
Siège social : 43 Rue Berbisey, 21000 DIJON
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Président : M^{me} KAUR SITALA 40 Rue Condorcet 21000 DIJON
Admission aux assemblées et droits de votes : Admission aux assemblées et droits de vote.L'associé unique exerce seul l'ensemble des pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.Ses décisions sont prises par écrit et consignées dans un registre spécial prévu à cet effet.Chaque action donne droit à une voix.L'associé unique détient l'intégralité des droits de vote attachés aux actions composant le capital social.
M^{me} KAUR Sitala
L2505781

Cuisinier - Avocat
Avis de constitution
Aux termes d'un acte électronique en date du 17/11/2025, il a été constitué une société d'exercice libéral d'avocats à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 €, dénommée Cuisinier - Avocat, dont le siège social est situé 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON, qui a pour objet l'exercice en commun, par ses membres, de la profession d'avocat et de toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. Sa durée est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de DIJON. Monsieur Vincent CUISINIER, avocat, demeurant 2, rue Jean-Baptiste Lallemant - 21000 DIJON, a été nommé en qualité de Gérant sans limitation de durée.
Pour avis.

L2505792

Notaires
**SCP François PENY,
François GUILLERMET,
Stéphanie CHAPUIS et
Luc DASNOY**
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

LES SALINES
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte authentique reçu le 17/11/2025 par Maître François PENY, Notaire à DIJON (21000) - 2 rue Bossack, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES SALINES
Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles.
Siège social : 1 clos du Chevalier, 21110 PLUVAULT
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Gérance : M. THIEBAUD Sylvain 1 clos du Chevalier 21110 PLUVAULT
Le notaire

L2505818

Notaires
**SCP François PENY,
François GUILLERMET,
Stéphanie CHAPUIS et
Luc DASNOY**
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SCI DU GENERAL
Suivant acte sous-seing privé en date du 17 novembre 2025 a été constituée la société civile immobilière dénommée «DU GENERAL», siège social : DIJON (21000), 2 rue Bossack. Capital social : 1.000,00 €, divisé en 1000 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 1000.
Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Dijon. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommés premiers gérants de ladite société : M. François Jacques Joseph PENY, M François Michel Dominique GUILLERMET, M^{me}. Stéphanie Louise Angèle CHAPUIS, Monsieur Luc Patrick DASNOY.
Pour avis la gérance.

L2505903

**FIDAL
AVOCATS**
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

MG INVEST
Avis de constitution
Aux termes d'un ASSP en date du 19/11/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MG INVEST
Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession et l'échange de toutes valeurs mobilières et, notamment, de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de toutes sociétés, ainsi que l'animation de ces sociétés et du groupe qu'elles forment avec elle ; la réalisation de toutes prestations de services et de toutes opérations de trésorerie au profit de ses filiales ou de toutes autres sociétés ; l'acquisition et la détention de tous biens ou droits immobiliers, notamment en vue de les exploiter par voie de bail, ainsi que la cession éventuelle desdits biens ou droits immobiliers ; le dépôt, la gestion, le développement et la cession de marques et de brevets.
Siège social : 26 Rue de Mayence, 21000 DIJON
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Président : M. GAUTHIER Matthieu 39 C Rue des Fassoles 21240 TALANT
Admission aux assemblées et droits de votes : à chaque action est attaché un droit de vote.
Clause d'agrément : La transmission d'actions s'effectue librement.
L2505908

LAUREAU NOTAIRES
23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON
PAULALI
Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître PÉRON le 18/11/2025 a été constituée une SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PAULALI
Siège social : DIJON, 6 place de la libération
Durée : 99 ans
Objet : la gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et titres quelconques qu'elle pourrait acquérir, la prise de participation dans toutes sociétés, la fourniture de prestations comptables, administratives, financières, informatiques, de ressources humaines et de formation
Capital social : 1000 €
Apports en numéraire : 1000 €
Gérant : Monsieur Hugo EL ASERY demeurant à DIJON, 6 place de la libération
Immatriculation : RCS DIJON
Pour avis.

L2505916

LAUREAU NOTAIRES
23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON
PAULALI
Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître PÉRON le 18/11/2025 a été constituée une SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PAULALI
Siège social : DIJON, 6 place de la libération
Durée : 99 ans
Objet : la gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et titres quelconques qu'elle pourrait acquérir, la prise de participation dans toutes sociétés, la fourniture de prestations comptables, administratives, financières, informatiques, de ressources humaines et de formation
Capital social : 1000 €
Apports en numéraire : 1000 €
Gérant : Monsieur Hugo EL ASERY demeurant à DIJON, 6 place de la libération
Immatriculation : RCS DIJON
Pour avis.

L2505916

**MODIFICATION
DE STATUTS**
SAS GIBOULOT
SAS au capital de 500 000 €
Siège social : 13 avenue Georges Besse
21320 CREANCEY
RCS de DIJON n°397 982 265
Avis de modification
L'AGO du 31/10/2025 a décidé à compter du 01/11/2025 de nommer en qualité de directeur général M. GILBERT Eric, demeurant 20 rue Bonaparte 21320 THOISY LE DESERT.
Modification au RCS de DIJON.
L2504890

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



SCI PLANTIGONE

Capital social : 1 000 Euros
6 Rue de Réon, 21200 BEAUNE
520 562 018 RCS Dijon

Transfert de siège social

En date du 13/11/2025, les associés ont décidé unanimement de transférer le siège social du 35 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 21200 BEAUNE, au 6 Rue de Réon, 21200 BEAUNE, à compter du 13/11/2025.

Mention : RCS de DIJON
L2505100



VINAO CONSULTING

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 35 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°880 604 756

Transfert de siege

En date du 31/10/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 12 Rue de Lorraine, 21200 BEAUNE à compter du 31/10/2025.

Mention : RCS de DIJON
L2505119



RAMEAU

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 35 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°978 070 134

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 13/11/2025, il a été décidé à compter du 13/11/2025 de transférer le siège social au 21 Rue François-Bonvin, 75015 PARIS.

Radiation du RCS de DIJON et immatriculation au RCS de PARIS
L2505126

JEMACLE

Suivant procès-verbal du 07/11/2025, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à SAINT-JULIEN (21490), rue en Val Fontaine, à compter du 07/11/2025 et a modifié corrélativement l'article 4 des statuts.

Suivant ce même procès-verbal, la collectivité des associés de la Société a modifié la durée de la Société pour la fixer à 43 ans et expirera en conséquence le 25/12/2055. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'objet social a été modifié pour devenir «La Société a pour objet l'acquisition et la gestion des titres de la Société JULIDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 Euros, dont le siège social se situe à SAINT-JULIEN (21490), rue en Val Fontaine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 402 994 545, laquelle est propriétaire un magasin de type supermarché avec station-service, sous l'enseigne «CARREFOUR CONTACT» ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR à l'exclusion de toute autre, à SAINT-JULIEN (21490), rue en Val Fontaine. L'exploitation par l'intermédiaire d'un contrat de location-gérance qui lui sera consenti par la Société JULIDIS, sus-dénommée, d'un fonds de commerce de type Supermarché avec station-service sis à SAINT-JULIEN (21490), rue en Val Fontaine, à l'enseigne «CARREFOUR CONTACT», ou toute autre enseigne du Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises y afférentes ; l'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué». Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L2505732



LES BOREADES

Société civile au capital de 1 000 Euros
Siège social : 35 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
21200 BEAUNE
492 541 610 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 35 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 21200 BEAUNE au 6 rue de Réon, 21200 BEAUNE à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis : La gérance

L2505753



DU SAINT SYP

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 35 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
21200 BEAUNE
891 152 860 RCS Dijon

Aux termes d'une Décision Unanime des Associés en date du 14 novembre 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social du 35 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 21200 BEAUNE au 12 Rue de Lorraine, 21200 BEAUNE à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis : La gérance

L2505754

ATELSYS

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 13.500 Euros
Siège social :

25 B rue du Professeur Louis Néel
21600 LONGVIC
429 470 461 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025, le mandat de la société MAUD LABORIER ET ASSOCIES, commissaire aux comptes, étant arrivé à expiration, l'associé unique a décidé de nommer la société AUCAP AUDIT, ZAC des Terres Rousses, Rue Nicolas de Condorcet - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR en qualité de commissaire aux comptes pour une période de 6 exercices, soit à compter du 31 décembre 2025 et jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2030.

Pour avis.

L2505061



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

B.C.R. INVEST

Société par Actions Simplifiées (SAS) au capital social de 110000 Euros
Siège social : 50 Avenue Jean Moulin, 21160 MARSANNAY-LA-COTE
984720888 RCS de Dijon

Aux termes des décisions unanimes des associés du 14/10/2025 et des décisions du Président du 12/11/2025, le capital social de la société a été porté de 110.000 € à 100.000 €.

Mention sera portée au RCS de Dijon
L2505756



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

GS PATRIMOINE CONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 Euros
Siège social : 38 rue de l'Europe
21121 FONTAINE LES DIJON
918 208 539 R.C.S. Dijon

ASSP 13/11/2025, les associés ont décidé la transformation de la société en SAS à compter du 13/11/2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 300.000 €. Cession d'actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, agrément préalable de la collectivité des associés. Droit de vote : Chaque action donne droit à 1 voix. Ancien gérant Gilles SEON. Nouveau président société FINANCIERE ROUKY, 38 rue de l'Europe - 21121 FONTAINE LES DIJON, 798 795 324 R.C.S. DIJON. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2505765

Société MEDIAS-SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 Euros
9 rue du Professeur Louis Neel
21600 LONGVIC
R.C.S. de Dijon n° 843 578 154

Par décision d'assemblée générale extraordinaire des associés du 25 octobre 2025 : Il a été pris acte de la démission de Monsieur Dimitri LAUGERETTE né le 11 août 1985 à DIJON, de nationalité française, demeurant 30 rue de Larrey - 21000 DIJON de ses fonctions de président de la société MEDIAS-SERVICES à compter de ce jour et décidé de son remplacement pour une durée indéterminée et à compter de cette même date par Madame Armelle BOURGET, née le 22 mars 1936 à DIJON (21), de nationalité française, demeurant 13 rue Nodot - 21000 DIJON.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention, la présidente.
L2505772

LES DEUX CORTONS

SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 25 rue des Tonnelliers
21200 BEAUNE
RCS DIJON 992 499 293

Augmentation de capital

Selon décisions unanimes du 03/11/2025, les associés ont décidé d'augmenter le capital en numéraire de 90.000 € pour le porter à 100.000€, par création d'actions nouvelles. La réalisation définitive de l'augmentation du capital a été constatée par décisions du Président le 12/11/2025.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié en conséquence.

Nouvelle mention : Capital social : 100.000 €.

Mention au RCS de Dijon.

L2505773



ifacavocats
Le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

PBG JUILLY

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
1 rue de Semur - 21140 JUILLY
R.C.S. Dijon 751 187 352

L'AGE du 20/10/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles - (89470) MONETEAU et de modifier les statuts.

Gérance : FB GESTION, SARL, 1 le Grand Launay - 89330 PIFFON, 527 919 963 R.C.S. SENS.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.
L2505786



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

SELFORME

Société par Actions Simplifiées (SAS) au capital social de 3000 Euros
Siège social : 19 Avenue Albert Camus, - 21000 DIJON
535347587 RCS Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 9 octobre 2025, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 3000 euros à 2540 euros.

Mention sera portée au RCS de Dijon.
L2505791



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

JC BUISSON

Société de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux par actions simplifiée au capital social de 364.061 Euros
Siège social : 43 rue des Marmuzots
21000 DIJON
841555618 R.C.S. de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 12 novembre 2025, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 364.061 € à 1.145.809 €.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2505793

ASSUREZ-MOI

EURL au capital de 22.000 Euros
Siège social : 19 place Darcy
21000 DIJON
823 610 381 R.C.S. Dijon

Par décision de l'associée unique du 04/11/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 18B avenue de Langres - 21000 DIJON, à effet du 01/10/2025.

Modification au R.C.S. de DIJON.
L2505883

HABITAT INVEST

SC au capital de 61.010 Euros
Siège social :
19 place Darcy - 21000 DIJON
813 436 409 R.C.S. Dijon

Par décision de l'Assemblée générale du 04/11/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 18B avenue de Langres - 21000 DIJON, à effet du 01/10/2025.

Modification au R.C.S. de DIJON.
L2505884



ifacavocats
Le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

PBG BEAUNE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
1 rue de Semur - 21140 JUILLY
R.C.S. Dijon 801 856 824

L'AGE du 20/10/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles (89470) MONETEAU et de modifier les statuts.

Gérance : FB GESTION, SARL, 1 le Grand Launay - 89330 PIFFONDS, 527 919 963 R.C.S. SENS.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.
L2505794



Experts-Comptables & Avocats

ETS STOKER

SAS au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : Le Bassin
21320 POUILLY EN AUXOIS
379 854 276 R.C.S. Dijon

Avis de modification

Par décision unanime du 29/08/2025, il a été décidé de procéder à l'extension de l'objet social à compter de cette même date, en ajoutant les activités suivantes : Assistance, étude, conseils techniques, établissement de devis pour tous chantiers dans le bâtiment, fourniture et pose de revêtements de sols et murs, agencements et aménagements ; fourniture et pose de menuiseries bois, PVC, aluminium, sas d'entrée, systèmes de sécurité et de fermetures, parquets, cuisines ; réalisation de travaux de finitions intérieurs et extérieurs, peintures, bardages et isolation. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. de DIJON.
L2505801



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

INOVU

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 4.246 Euros
Siège social :
16 cours du Général de Gaulle
21000 DIJON
443 395 660 R.C.S. Dijon

ASSP 4/11/2025 : Nomination de Pétra EID, 20 rue de Longvic - 21000 DIJON, en qualité de cogérant à compter du 17/11/2025. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2505803

SOLUTION IMMO

EURL au capital de 40.000 Euros
Siège social :
19 place Darcy - 21000 DIJON
813 592 722 RCS Dijon

Par décision de l'associée unique du 04/11/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 18B avenue de Langres - 21000 DIJON, à effet du 01/10/2025.

Modification au RCS de DIJON.
L2505888



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCEA ESTIVALET-BUREAU

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE AU CAPITAL DE 61 260 EUROS

SIEGE SOCIAL : 5 RUE DE PRENOIS - 21121 ETAULES
408 276 145 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITE

Décisions unanimes des associés du 10 juillet 2025 : les associés ont décidé de réduire le capital social de 90 120 euros à 61 260 euros par voie de rachat de 2886 parts sociales par la société et d'annulation desdites parts sociales.
La gérance

L2505820



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

SELFORME

Société par Actions Simplifiées (SAS) au capital social de 2.540 Euros

Siège social :

19 Avenue Albert Camus
21000 DIJON
535 347 587 RCS Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 22 octobre 2025, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 2.540 € à 2.250 €.

Mention sera portée au RCS de DIJON.

L2505872

MFM

Aux termes d'une décision en date du 14/11/2025, l'Associé Unique de la société MFM, SASU au capital de 110.000 €, Siège social : 3 rue des Charrières - 21120 GEMEAUX, RCS DIJON 980 428 403, a décidé de transférer le siège social au 6 B rue des Muraillies Charrières 21200 BEAUNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

L2505874

LE DESIGN STUDIO

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 place Darcy - 21000 DIJON
981 408 529 RCS Dijon

Par décision de l'Assemblée générale du 04/11/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 18B avenue de Langres - 21000 DIJON, à effet du 01/10/2025.

Modification au RCS de DIJON.
L2505886

SOLUTION PRET

EURL au capital de 1.500 Euros
Siège social :
19 place Darcy - 21000 DIJON
537 498 313 RCS Dijon

Par décision de l'associée unique du 04/11/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 18B avenue de Langres - 21000 DIJON, à effet du 01/10/2025.

Modification au RCS de DIJON.
L2505889

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

IMPULSE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20.000 Euros
Siège social :
FONTAINE LES DIJON (21121)
12 rue de la petite faim
834 989 790 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2025, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé de modifier l'objet social de la SARL IMPULSE à compter du 21 octobre 2025 qui devient

Objet social :
La Société a pour objet l'exploitation de salle de sport et notamment les activités suivantes : le CrossFit, la musculation, le renforcement musculaire, l'encadrement de cours collectifs et l'apprentissage au franchissement d'obstacles.

Elle a pour objet secondaire :
- la formation professionnelle par tous moyens et supports, l'animation dans le domaine sportif, de la beauté, de la santé et de la forme.

-La réalisation et la commercialisation de support de communication et la coordination de cours collectifs sportifs, l'organisation de stages de formation aux disciplines sportives et d'événements à caractère sportif.

- la prise de participation dans des sociétés non cotées et par tous moyens, directement ou indirectement, dans toute opération pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance, de tout fonds de commerce ou d'établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tout procédés et brevets concernant ces activités.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Modification sera faite au RCS du Tribunal de Commerce de DIJON.
L2505895

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellierier
21000 DIJON

SCI JEAN JACQUES
Société civile immobilière
au capital de 30.400 Euros
SIEGE SOCIAL :
5 rue Jean Jacques Rousseau
21000 DIJON
RCS Dijon 380 102 772

PV AGE du 18/11/2025 : les associés ont décidé de transférer le siège social de DIJON, 5 rue Jean-Jacques Rousseau, à BRETENIERE (21110), 14 impasse de la métairie, à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.
L2505898

VITAL CONFORT

Aux termes d'une décision unanime en date du 19 novembre 2025, les associés de la société VITAL CONFORT, société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 €, siège social : Zone Industrielle Route d'Esbarres - 21470 BRAZEY EN PLAINE, R.C.S. DIJON 384 803 532, ont nommé aux fonctions de directrice générale la société 3JEA, SARL unipersonnelle au capital de 2.000 €, dont le siège social est 53 rue des Meix - 21110 BESSEY LES CITEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 990 799 470.

Pour avis : La présidente.
L2505905

Notaire

SCP GUILARD CONVERS PERRIER
Notaires Associés
7 boulevard de Brosse - 21000 DIJON

SCI LE SOLITAIRE
Au capital de 304,90 Euros
Siège social :
DIJON (21000)
14 Place des Ducs des Bourgogne
RCS DIJON : 414 524 132

Avis de changement de gérant et d'associé

Suivant AGE de la SCI LE SOLITAIRE, dt le siège social est à DIJON 14 Place des Ducs des Bourgogne, capital social 304,90 €, objet social propriété et gestion de biens immobiliers, RCS DIJON 414524132, en date du 12 novembre 2025, il a été procédé aux modifications suivantes :
Nouvel associé indéfiniment responsable et nouveau gérant : Monsieur Alexis Gabriel Guillaume MARION, Technicien aéronautique, demeurant à DAROIS (21121), 12 B route de Troyes, né à FONTAINE LES DIJON (21121), le 3 octobre 1988.

Remplaçant en qualité d'associé et de gérant Monsieur Pierre Jean-Marie MARION, décédé à DIJON (21000), le 15 mai 2015 et Madame Elisabeth Marie Cécile HENRY, décédée à TALANT (21240), le 27 décembre 2020.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis :
Me Jean-Charles GUILARD.
L2505899

SCI LA NAZAIRIENNE

Par AGE en date du 06/11/2025, les associés de la société SCI LA NAZAIRIENNE, SCI au capital de 10 000 euros, RCS DIJON 809 173 750, Siège social : 1 rue du Pré Potet, 21121 AHUY, ont décidé de transférer le siège social au 530 route des Frasses 73400 UGINE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au RCS de CHAMBERY.

Pour avis : La gérance
L2505931

Notaire

SCP GUILARD CONVERS PERRIER
Notaires Associés
7 boulevard de Brosse - 21000 DIJON

SCI LOUISON 23
Au capital de 100,00 Euros
Siège social à SENNECEY LES DIJON,
23 chemin de la rente du Bassin
R.C.S. DIJON : 980 349 716

Avis de changement capital social

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles GUILARD, notaire à DIJON, le 20 novembre 2025, la SCI LOUISON 23, société civile immobilière au capital de 100 € dt le siège est à SENNECEY LES DIJON, 23 chemin de la rente du bassin, immatriculé au R.C.S. DIJON sous le n°980 348 716 a fusionné et absorbé la SARL DU BASSIN, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45€ dt le siège social est à SENNECEY LES DIJON (21800), chemin de la Rente du Bassin, immatriculé au R.C.S. DIJON sous le n°397 445 792. Suivant AGE de la SCI LOUISON 23 et suite à la fusion le capital de la SCI LOUISON 23 a été augmenté et porté à 148 €.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Me Jean-Charles GUILARD.
L2505933

GERANCE

FIN DE GERANCE

JEMACLE

Suivant acte S.S.P. en date à SAINT-JULIEN du 07/11/2025, la Société JULIDIS, SAS au capital de 8.000 Euros, dont le siège social se situe à SAINT-JULIEN (21490), rue en Val Fontaine, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 402 994 545, a confié en location-gérance, à la JEMACLE, SARL au capital de 121.650 Euros, dont le siège social se situe à DIJON (21000), 57 rue du Transvaal, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 790 026 512, qui l'a accepté, un fonds de commerce d'alimentation générale du type supermarché avec station-service, sis et exploité à SAINT-JULIEN (21490), rue en Val Fontaine, sous l'enseigne « CARREFOUR CONTACT», pour une durée initiale d'une année entière à compter du 07 novembre 2025 pour se terminer le 06 novembre 2026, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.
L2505734

FUSION

LEGi Société d'avocats CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

A.T.C.F.
Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 Euros
Siège social :
7 rue des Ponnrières
21121 FONTAINE LES DIJON
411 489 040 RCS Dijon

ET MELODI
Société par actions simplifiée
au capital de 700.000 Euros
Siège social :
7 rue des Ponnrières
21121 FONTAINE LES DIJON
502 618 614 RCS Dijon

Avis commun de fusion et avis de dissolution

Le 17/11/2025 les associés des sociétés MELODI, absorbée et A.T.C.F., absorbante, ont :

- approuvé le projet de traité de fusion absorption en date à DIJON du 08/08/2025 de la société MELODI par la société A.T.C.F.
- augmenté le capital social de A.T.C.F. de 42.640 € pour le porter de 40.000 € à 82.640 €, par création de 533 actions nouvelles de 80 € de valeur nominale, entièrement libérées, ces actions nouvelles seront attribuées à l'associée unique de la société MELODI selon la parité théorique d'échange arrondie de 0,32, correspondant approximativement à 3 actions MELODI pour une action A.T.C.F.
- procédé immédiatement à une réduction de capital d'un montant de 40.000 €, correspondant à la valeur nominale de 500 actions qu'elle détient par suite de la fusion, lesdites actions étant annulées.
- constaté la réalisation définitive de la fusion le 17/11/2025, avec un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/01/2025. Ancien capital 40.000 €. Nouveau capital 42.640 €.
- constaté la dissolution sans liquidation de la société absorbée.
- augmenté le capital social de A.T.C.F. de 107.360 € pour le porter de 42.640 € à 150.000 €. Ancien capital 42.640 €. Nouveau capital 150.000 €.
- GTC de DIJON en annexe au RCS.

Pour avis.
L2505878

LEGi Société d'avocats CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (DOMAINE DES MUSIGNY)

Société civile d'exploitation agricole au capital de 264 120 Euros
Siège social : 21200 CHAMBOLLE MUSIGNY
778 173 518 RCS Dijon

AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

PV AGE 18.11.2025 :
- Approbation du projet de fusion établi par acte SSP du 12.09.2025 : la société SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE, SARL au capital de 408.000 euros, sise 7 rue Sainte Barbe - 21200 CHAMBOLLE MUSIGNY, immatriculée sous le numéro 340 505 098 RCS DIJON, a fait apport, à titre de fusion, à la SCEA SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine des Musigny), de la totalité de son actif évalué à 44 503 738 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 1 125 323 euros. Valeur nette des apports : 43 378 415 euros,
- Pour rémunérer cet apport, augmentation du capital d'un montant de 114 120 euros pour le porter de 150 000 euros à 264 120 euros, par la création de 5706 parts nouvelles de 20 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE à raison de 0,22383 part de la SCEA SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine des Musigny) pour une part de la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE. Prime de fusion : 43 264 295 euros.

Fusion définitive le 18.11.2025 : DUA du 18.11.2025 de la société absorbée et du PV AGE du 18.11.2025 de la société absorbante. La SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE, absorbante, se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

Effet rétroactif de la fusion au 01.01.2025, d'un point de vue comptable et fiscal. Les résultats de toutes les opérations réalisées par la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE depuis le 01.01.2025 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCEA SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine des Musigny) et considérées comme accomplies par la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE depuis le 01.01.2025.

L'AGE de la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE a également décidé :

-De nommer Stéphanie de Vincens de Causans, 9 square du Roule 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de co-gérante à compter du 18.11.2025, sans limitation de durée ;

-De modifier le siège social de 21200 CHAMBOLLE MUSIGNY en 7 rue Sainte Barbe 21200 CHAMBOLLE MUSIGNY, à compter du 18.11.2025.

Pour avis : La gérance
L2505935

POURSUITE D'ACTIVITE

GROUPE etc

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

F.B PLOMBERIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
22 Route de Semur
21500 CREPAND
RCS Dijon 922 610 597

L'associé unique, aux termes d'un procès-verbal en date du 22 avril 2025, a décidé, conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : Le gérant.
L2505460

DISSOLUTION DE SOCIETE

CORMELLES-EN-PARISIS
Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
13 rue Docteur Quignard
21000 DIJON
828 214 999 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.10.2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et ladite Assemblée. A été nommée liquidateur la SARL BAFFY dont le siège est à DIJON (21) 13 rue Docteur Quignard, 303 955 579 R.C.S. DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec tous pouvoirs pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, continuer les affaires en cours et en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de liquidation est fixé à DIJON (21), 13 rue Docteur Quignard. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2505465

SCCV CONTI
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
46 Avenue du Drapeau - 21000 DIJON
845000074 RCS DIJON

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal PAGAND, demeurant à DIJON (Côte d'Or) 92 Avenue Victor Hugo, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé DIJON (Côte d'Or) 46 avenue du Drapeau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2505528

SCCV 75 AVH
Au capital de 1 000 euros
Siège social : DIJON
21000 46 Avenue du Drapeau
832468144 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal PAGAND, demeurant à DIJON (Côte d'Or) 92 Avenue Victor Hugo, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à DIJON (Côte d'Or) 46 avenue du Drapeau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2505531

BJT Avocats & Conseils

AVENIR ENERGIE VERTE HAUTES CÔTES
SAS au capital de 200 000 €
Siège social : ROUTE DE CURLEY
21220 CHAMBOEUF
RCS de DIJON n°908 161 045

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 novembre 2025, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société, à compter du 14 novembre 2025.

Il a été nommé en qualité de liquidateur la société RCKSC, ayant son siège au 15 RUE DE LA CORVEE, 21220 VALFORET, représentée par Monsieur Kévin ROUSSEL, qui lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation des affaires sociales.

Le siège de la liquidation est fixé à ROUTE DE CURLEY - 21220 CHAMBOEUF

Les actes et documents relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON
L2505779

BJT Avocats & Conseils

POLE DU BOURBONNAIS
SAS au capital de 200.000 Euros
Siège social : Route de curley
21220 CHAMBOEUF
R.C.S. Dijon n° 904 765 377

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 novembre 2025, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société, à compter du 14 novembre 2025.

Il a été nommé en qualité de liquidateur la société RCKSC, ayant son siège au 15 RUE DE LA CORVEE, 21220 VALFORET, représentée par Monsieur Kévin ROUSSEL, qui lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation des affaires sociales.

Le siège de la liquidation est fixé à ROUTE DE CURLEY - 21220 CHAMBOEUF

Les actes et documents relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON
L2505780

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SCI MATOUSE

Suivant AGE en date du 30/09/2025, les associés de la société SCI MATOUSE, SCI au capital de 500 €, Siège social : Rue du Bas des Iles 21120 VILLECOMTE, RCS DIJON 484 013 115 ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Ils ont nommé comme liquidateur Madame Catherine GIANOLI, demeurant 3 Rue du Bas des Iles 21120 VILLECOMTE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 3 Rue du Bas des Iles 21120 VILLECOMTE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur.
L2505920

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCCV 38 RDB

Au capital de 1 000 euros
Siège social : DIJON
21000 46 Avenue du Drapeau
838977478 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal PAGAND demeurant 92 avenue Victor Hugo 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31 août 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du e de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2505543

SCCV 45 RDL

Au capital de 1 000 euros
Siège social :
46 Avenue du Drapeau - 21000 DIJON
838523991 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal PAGAND demeurant 92 avenue Victor Hugo 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31 août 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du e de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2505545



LCA

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 euros
Siège social / de liquidation :
15 rue de l'Hermitage - 21220 FIXIN
488 372 749 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2024, au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Pierre FOURNIER, demeurant 15 rue de l'Hermitage - 21220 FIXIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
L2505745

SCI MATOUSE

Suivant AGO en date du 30/09/2025, les associés de la société SCI MATOUSE, SCI en liquidation au capital de 500 euros, Siège social : Rue du Bas des Iles - 21120 VILLECOMTE et siège de la liquidation : 3 rue du Bas des Iles - 21120 VILLECOMTE, R.C.S. DIJON 484 013 115 ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Catherine GIANOLI, demeurant 3 rue du Bas des Iles - 21120 VILLECOMTE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2505923

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

METHA AUXOIS

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Hameau de Chelsey - 21430 SUSSEY
807 516 364 R.C.S. Dijon

Par décision du 14 novembre 2025, la société SARL CHONE JEUNES BOVINS, société à responsabilité limitée au capital de 6.000 €, dont le siège social est à Chelsey - 21430 SUSSEY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 802 483 628 R.C.S. DIJON a, en sa qualité d'associée unique de la société METHA AUXOIS, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de DIJON dans le délai de trente jours de l'avis au BODACC

Pour avis : La gérance.
L2505782

NRPARK 11

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE
951 602 259 R.C.S. de Dijon

Le 14/11/2025, la société PARK+2, SAS au capital de 5.000 €, siège social : 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE, 910 388 628 R.C.S. de DIJON, associé unique de la société NR PARK 11, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de DIJON dans les 30 jours de la publication au Bodacc.
L2505802



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SOCIETE CIVILE
DE LA BARRE

Société civile au capital de 100 Euros
Siège social :
5 rue Michel SERVET - 21000 DIJON
539 808 899 RCS DIJON

Avis de dissolution

ASSP 17/11/2025 : l'associé unique, MANAGEMENT-SPORTS-CONSEILS, SARL au capital de 1.000 €, située au 5 rue Michel Servet 21000 DIJON immatriculée au RCS de DIJON sous le n°493 763 437, a décidé la dissolution sans liquidation de la SOCIETE CIVILE DE LA BARRE à compter du 17/11/2025, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC) auprès du Tribunal de Commerce de de DIJON.

Pour avis.
L2505890



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCI DJOPP

Société civile immobilière au capital de 100 Euros
Siège social : 5 rue Michel SERVET
21000 DIJON
819 267 089 R.C.S. Dijon

Avis de dissolution

ASSP 17/11/2025 : l'associé unique, MANAGEMENT-SPORTS-CONSEILS, SARL au capital de 1.000 €, située au 5 rue Michel Servet - 21000 DIJON immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n°493 763 437, a décidé la dissolution sans liquidation de la SCI DJOPP à compter du 17/11/2025, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC) auprès du Tribunal de Commerce de de DIJON.

Pour avis.
L2505891



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SOCIETE DE
DISTRIBUTION
COMTE GEORGES
DE VOGUE

SARL au capital de 408.000 Euros
Siège social : 7 rue Sainte Barbe
21200 CHAMBOLLE MUSIGNY
340 505 098 RCS Dijon

AVIS DE DISSOLUTION

DUA 18.11.2025 :
-approbation du traité SSP du 12.09.2025 portant fusion par absorption de leur Société par la SCEA SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine des Musigny), SCEA au capital de 150.000 euros, sise 7 rue Sainte Barbe à CHAMBOLLE MUSIGNY (21200), immatriculée sous le numéro 778 173 518 RCS DIJON.

-dissolution anticipée, sans liquidation, de la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la SCEA SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine de Musigny) et les parts créées en augmentation de son capital par la SCEA SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine des Musigny) étant directement et individuellement remises aux associés de la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE, à raison de 0,22383 part de la SCEA SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine des Musigny) pour une part de la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE.

L'AGE du 18.11.2025 de la SCEA SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DU DOMAINE COMTE GEORGES DE VOGUE (Domaine des Musigny) ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION COMTE GEORGES DE VOGUE sont devenues effectives à cette date.

RCS DIJON

Pour avis : La gérance
L2505934

TRIBUNAUX DE

COMMERCE EXTERIEURS

FAST RETAILING FRANCE

151 rue Saint-Honoré - 75001 PARIS
1ER ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 482 065 786. Etablissement secondaire à DIJON : 482 065 786 - 2024 B 1345. Activité : La fabrication, la confection, l'achat, la vente au détail ou non de tous vêtements, articles de confection, d'habillement et accessoires, la bonneterie, la lingerie, la maille, la maroquinerie ; Et en général l'équipement de la personne ; La retouche de tous vêtements et toutes confections en tous genres et toutes matières et de tout ce qui concerne le prêt -à-porter en général et ses accessoires de toutes sortes et de toutes natures ; L'import-export, le négoce en gros et en détail de tous les produits mentionnés ci-dessus et de tous produits annexes tels que bijoux fantaisie, accessoires de mode et habillement, cadeaux, gadgets, confection, connexes ou susceptibles de favoriser l'essor de la société.

Jugement du tribunal des activités économiques de PARIS en date du 24/10/2025 arrête le plan de cession au profit de : SAS M.O.C.,Sarl amh,SARL AAK HOLDING. Sous le n° P202502565. L2505759

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

AGENCE ENCOM'UN

7-9 rue Brochant - 75017 PARIS
17E ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 539 006 932. Etablissement secondaire à DIJON : 539 006 932 - 2012 B 25. Activité : Conseil et gestion de projet dans les domaines ayant trait à la communication externe et interne, relations de presse, accompagnement à la formation, l'organisation de colloques et d'événementiels.

Jugement du tribunal des activités économiques de PARIS en date du 31/10/2025 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro P202503264 désigne liquidateur SELARL ASTEREN, en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon - 75012 PARIS, maintient M. Olivier Dubois, juge commissaire, met fin à la mission de l'administrateur SCP CBF ASSOCIES, en la personne de Me Lou Fléhard.
L2505762

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

MOTOR'S CULTURE

6 rue de Dole - 39500 TAVAU, R.C.S. LONS LE SAUNIER : 852 653 104. Etablissement secondaire à DIJON : 852 653 104 - 2023 B 988. Activité : Achat, vente, location de matériel agricole et de motoculture (y compris entretien/ réparation).

Jugement du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER en date du 24/10/2025 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Date de cessation des paiements : 24/04/2023. Mandataire judiciaire : SELARL GUIGON ASSOCIES, prise en la personne de Maître Pascal GUIGON, 3 avenue Commandant Marceau - 25000 BESANCON. Durée période d'observation et poursuite d'activité : Jusqu'au 24/04/2026. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture.
L2505758

COMPAGNIE EUROPEENNE
DES PARFUMS

66 avenue des Champs Elysees - 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 783 309 776. Etablissement secondaire à DIJON : 783 309 776 - 2008 B 261. Activité : Bureau commercialisation de parfums : L'exploitation dans tous domaines des marques «au Poil», «siobhan» et «christine Arbel» et activités accessoires et dérivés. Le tribunal des activités économiques de PARIS a prononcé en date du 04/11/2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202504253 date de cessation des paiements le 23/07/2025, et a désigné juge commissaire : M. Rémi Grenier, administrateur : SELARL ARVA, en la personne de Me Alexandra Blanch, 81 rue Lauriston - 75016 PARIS, avec pour mission : D'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG, en la personne de Me Antoine Barti, 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 Neuilly-sur-Seine et a ouvert une période d'observation expirant le 04/05/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
L2505763

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE DIJON

FAILLITE

PERSONNELLE

Jugement du 12 mai 2025

SAS MSAKEN FOODS, 25 Rue du Transvaal, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 893 226 258. Sans activité. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de MONSIEUR GAM Mohamed Anouar pour une durée de 8 ans ans.
L2505809

SAS DIMKA, 87 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 845 188 242. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Debbich Abderrazak pour une durée de 8 ans ans.
L2505810

Madame Esmeralda BUCHILLY (EI), 8 bis rue Antoine Guillaume, 21110 Échigey, RCS Greffe de Dijon 818 955 015. Commerce de détail d'équipements automobiles. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Madame Buchilly Esmeralda pour une durée de 10 ans ans.
L2505812

Jugement du
15 septembre 2025

SAS WH TRANSPORTS, 2f Rue Georges Simenon, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 883 378 275. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Hamdi Wanis pour une durée de 15 ans ans.
L2505814

Jugement du
17 novembre 2025

SARL VINOBOAM, 4 Rue d'Alsace, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 531 915 882. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur gâteau Gérémy pour une durée de 12 ans ans.
L2505816

INTERDICTION

DE GÉRER

Jugement du 12 mai 2025

SARL SAYEK, 4 Rue Millotet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 890 494 537. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Youssef EL KADRI pour une durée de 8 ans ans.
L2505811

Jugement du
15 septembre 2025

SAS MG CONSTRUCTION BOURGOGNE, 18A Avenue de Langres, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 838 647 832. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Pereira Gonçalves Mickaël pour une durée de 3 ans ans.
L2505813

Jugement du
17 novembre 2025

SARL LE MEUBLE DANS TOUS SES ETATS - LB, Rue de l'Oeuvre, 21140 Semur-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 834 038 184. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur bride Ludovic pour une durée de 6 ans ans.
L2505815

PLAN DE

REDRESSEMENT

Jugement du
13 novembre 2025

SAS TACTICAL PROTEC SECURITE (TPS), 5B Rue Voltaire, 21140 Semur-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 883 312 704. Activités de sécurité privée. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon.
L2505760

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du
13 novembre 2025

SARL LAGUI EXPRESSE, 12 Rue Gaston Roupnel, Bâtiment B, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 908 201 668. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.
L2505761

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

EPOUX DEVIGNE

Insertion - Changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Aude NEYRET, Notaire associé à BEAUNE (Côte-d'Or), 16 rue de Lorraine, soussignée, CRPCEN 21030, le 13 novembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en usufruit au survivant et clause de préciput ;

Entre : Monsieur Patrick Francis Henri DEVIGNE, retraité et Madame Christelle Danielle Dominique NOEMIE, hôteesse d'accueil, demeurant ensemble à BLIGNY LES BEAUNE (21200), 4 rue des Vignes Rouges.

Monsieur est né à MONTBELIARD (25200) le 24 octobre 1964 ;

Madame est née à BEAUNE (21200) le 27 octobre 1968.

Mariés à la Mairie de BLIGNY LES BEAUNE (21200) le 1^{er} avril 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.
L2505769

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



ODAS NOTAIRES
37 rue Louis de Broglie
Parc Technologique de la Toison d'Or
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

EPOUX SALIM

Par acte reçu de Me GRESARD, Notaire Associé à DIJON, CRPCEN 21026, le 17 novembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre M. Hadji SALIM et M^{me} Hayrati IBRAHIM, dmt à DIJON 11 rue des champs de la Ronce. Mariés à ICONI BAMBAO (COMORES) le 19 juillet 2012 sans contrat.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Me Julie GRESARD.

L2505910

AVIS

ADMINISTRATIF

Commune de CHAIGNAY

Approbation du Plan Local d'Urbanisme, institution du Droit de Prémption Urbain et de la déclaration préalable à l'édification des clôtures

Par délibérations en date du 30 octobre 2025, le Conseil Municipal de CHAIGNAY a approuvé son Plan Local d'Urbanisme, institué le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser, ainsi que la déclaration préalable à l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire (sauf les clôtures agricoles et forestières).

Ces décisions ont été affichées en Mairie pour une durée d'un mois à compter du 14 novembre 2025.

Ces délibérations, ainsi que le dossier de PLU (lequel comporte en annexes les informations relatives au droit de préemption et aux clôtures) sont tenus à la disposition du public en Mairie et en DDT aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier est également consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme dès sa publication à l'adresse suivante: https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

La déclaration de la Commune relative à l'évaluation environnementale de cette procédure, mentionnée au 2° du I de l'article L. 122-9 du code de l'environnement, est également consultable dans ces mêmes conditions. Elle sera également publiée sur le site internet de l'autorité environnementale.

Toute personne intéressée peut obtenir, à ses frais, une copie de ces documents sur demande écrite formulée à l'intention de M. le Maire à l'adresse suivante: Mairie -1 rue du Puits Dessous 21120 CHAIGNAY. L2505877

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PENNECOT Bernard décédé le 24/02/2025. Réf. 0218156804. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505822

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. TARDIEU Roger décédé le 02/12/2024. Réf. 0218156812. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505823

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHATTENET Serge décédé le 25/10/2022. Réf. 0218156800. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505824

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GAUTIER Patrick décédé le 11/01/2023. Réf. 0218156816. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505825

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} RONTÉ Pierrette décédée le 21/11/2024. Réf. 0218156813. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505826

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CUGNIET Denise décédée le 22/12/2024. Réf. 0218156807. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505827

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GODEMER Lea décédée le 20/03/2023. Réf. 0218157108. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505828

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} TOBIET Sylviane décédée le 11/02/2025. Réf. 0218157105. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505829

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} VISENTINI Nathalie décédée le 25/04/2025. Réf. 0218157098. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505830

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} QUIGNARD Renee décédée le 16/08/2024. Réf. 0218156810. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505831

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BRENTAUX Michelle décédée le 11/06/2024. Réf. 0218156802. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505832

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} NICOLA Gilberte décédée le 18/11/2020. Réf. 0218157102. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505833

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MALANDAIN Jacqueline décédée le 20/08/2024. Réf. 0218156808. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505835

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DOUAY Boumedién décédé le 27/01/2025. Réf. 0218156814. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505836

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} ROUSSEAU Bernadette décédée le 27/01/2025. Réf. 0218156817. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505837

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BUSSIÈRE Michel décédé le 22/10/2020. Réf. 0218157113. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505838

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 29/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GIMAZANE Georges décédé le 08/10/2022. Réf. 0218157095. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505839

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BILARD Pierre décédé le 08/04/2023. Réf. 0218156587. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505841

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MENU Huguette décédée le 22/05/2023. Réf. 0218156588. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505842

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CUGNIET Jeanine décédée le 24/03/2025. Réf. 0218156806. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505843

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BUCHER Lionel décédé le 28/12/2024. Réf. 0218156586. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505844

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 29/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} DA VEIGA SANCHES Maria décédée le 23/03/2025. Réf. 0218157096. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505845

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 22/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SARRASIN Marcel décédé le 12/04/2015. Réf. 0218157116. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505846

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KELLE Jean-Marie décédé le 06/11/2021. Réf. 0218157107. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505847

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GEISER Marcelle décédée le 06/01/2023. Réf. 0218156602. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505848

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 22/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} NG'OWONO NTOLO Catherine décédée le 13/01/2025. Réf. 0218156595. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505849

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DEVILLIERS Richard décédé le 03/12/2024. Réf. 0218157101. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505850

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} PONNELLE Mauricette décédée le 28/08/2024. Réf. 0218156593. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505851

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 22/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DUMONT Olivier décédé le 02/06/2017. Réf. 0218156598. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505852

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 24/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ROGER Jean décédé le 29/08/2021. Réf. 0218156590. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505853

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 22/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GAYET Monique décédée le 22/01/2023. Réf. 0218156596. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505854

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BALAKA Agnès décédée le 01/03/2025. Réf. 0218156601. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2505855

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SIMON Bernadette décédée le 25/09/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132892. L2505858

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. M HAMDJ Abderrahmane décédé le 16/07/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218098002. L2505859

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LAILLIER Marc décédé le 17/10/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135976. L2505863

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SOUPIZET Huguette décédée le 30/03/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218134928. L2505864

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BRESSAND Andree décédée le 08/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135966. L2505865

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MUNCK Huguette décédée le 26/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135969. L2505866

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DESCHUYFFELEER Peter décédé le 02/06/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218131285. L2505867

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MAROTEL Marcelle décédée le 27/08/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132914. L2505868

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MEYER Jocelyne décédée le 16/10/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218149967. L2505869

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BARACASSA Paul décédé le 03/04/2020 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218132896. L2505870

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GUIMBERT Mireille décédée le 15/10/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218149969. L2505871

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

CONSTITUTION
DE SOCIETE

SDM TROYES

Il a été constitué une société par acte sous seing privé
Dénomination : SDM TROYES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : Commerce de détail de savons de Marseille.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1.000 €.
Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions sauf celles entre associés, sont soumises à agrément.
Siège social : 3 rue des Fontaines - 89100 MAILLOT.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
A été nommé : Présidente : la Société MDSC sise 3 rue des Fontaines - 89100 MAILLOT (R.C.S. SENS 988 370 441).
Pour avis.
L2505725

SCI LA
RUGISSIERE

Aux termes d'un acte authentique du 14/11/2025, reçu par Maître Héloïse DO, notaire à PARIS 8^{ème}, 42 Boulevard Malesherbes, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI LA RUGISSIERE
Objet : - l'acquisition, la propriété, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, - l'organisation, en vue d'en faciliter la gestion et la transmission et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision, du patrimoine familial des associés, - le financement par emprunt de toutes les opérations ci-dessus avec constitution de toutes sûretés hypothécaires ou autres, [- l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social dans la mesure ou ces aliénations ne constituent pas des actes de commerce, et dans la mesure où le produit de la vente permet un réinvestissement au nom de la société, - la mise à disposition gratuite des biens immobiliers de la société, au profit des associés ou de partie d'entre eux, à la seule initiative du ou des gérants
Siège social : VILLENEUVE SUR YONNE (89500), Hameau des Thenots, 1 chemin des Moines
Capital : 1000 Euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SENS
Cession de parts : libres
Gérance : Monsieur Nicolas D'AUTRYVE et Madame Sophie D'AUTRYVE née MARTIN demeurant tous deux à AUBERVILLIERS (93300) 94 avenue Victor Hugo
L2505775



YP LOISIRS

Aux termes d'un ASSP en date du 19/11/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : YP LOISIRS.
Objet social : Achat et revente, location, entretien de tous engins motorisés tels que quads, motos ou autres engins de loisirs ou utilitaires ;Achat, vente réparation d'automobiles et tous commerces et activités s'y rapportant.
Siège social : Route de Paris, 89700 TONNERRE.
Capital : 2 000 €.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE.
Gérance : M. PIE Yohann 23 Rue de Sancey 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.
L2505928

MODIFICATION
DE STATUTS



PBG JUILLY

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
1 rue de Semur - 21140 JUILLY
R.C.S. Dijon 751 187 352

L'AGE du 20/10/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles - (89470) MONETEAU et de modifier les statuts.
Gérance : FB GESTION, SARL, 1 le Grand Launay - 89330 PIFFON, 527 919 963 R.C.S. SENS.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.
L2505787



PBG BEAUNE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
1 rue de Semur - 21140 JUILLY
R.C.S. Dijon 801 856 824

L'AGE du 20/10/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles (89470) MONETEAU et de modifier les statuts.

Gérance : FB GESTION, SARL, 1 le Grand Launay - 89330 PIFFONDS, 527 919 963 R.C.S. SENS.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.
L2505795



SCI DES ARENES

SCI au capital de 15.244,90 Euros
Siège social : 11 rue de la Fontaine St Martin - 89400 BONNARD
342 419 165 R.C.S. Sens

L'AGE du 20/10/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles (89470) MONETEAU et de modifier les statuts.

Gérance : Patrick PETIT.
La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.
L2505805



SCI PETIT

SCI au capital de 174.967 Euros
Siège social : 11 rue de la Fontaine Saint Martin - 89400 BONNARD
441 003 316 R.C.S. Sens

L'AGE du 20/10/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles - (89470) MONETEAU et de modifier les statuts.

Gérance : Patrick PETIT.
La société sera immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.
L2505817



SCI PETIT
MONETEAU

SCI au capital de 1.200 Euros
Siège social : 11 rue de la Fontaine Saint Martin - 89400 BONNARD
483 234 928 R.C.S. Sens

L'AGE du 20/10/2025, a décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles - (89470) MONETEAU et de modifier les statuts.

Gérance : Patrick PETIT.
La société sera immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.
L2505819

S.C.I. RUE DU CHENE

Société civile immobilière au capital de 3.000 Euros
5 rue du Chêne
89100 SAINT MARTIN DU TERTRE
R.C.S. Sens 503 338 170

Avis de remplacement
du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2025 :

Madame Maëlle AGHRIS, demeurant 16 boulevard des Buttes - PONT SUR YONNE 89140, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Loïc DOLO, décédé le 8 mai 2020.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Loïc DOLO a été remplacé par celui de Madame Maëlle AGHRIS.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis : La gérance.



9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SAS JEANNIN
LOCATION

Aux termes d'un acte du 18/09/2025, la SAS la JEANNIN AUTOMOBILES capital de 1000000 €, siège social à AUXERRE (89) 40/42, av. C. de Gaulle, 427 020 524 RCS AUXERRE, transmettait, à la SAS JEANNIN LOCATION capital de 10000 €, siège social à AUXERRE (89) 44, av. C. de Gaulle, 938 667 037 RCS AUXERRE, à titre d'apport placé sous le régime de l'article L. 236-27 du Code de commerce, l'ensemble des éléments actif et passif composant sa branche complète et autonome d'activité constituée d'un fonds de commerce l'activité de location de courte et longue durée de véhicules automobiles dénommée JEANNIN LOCATION, exploité à AUXERRE (89) 40/42, av. C. de Gaulle qui est son établissement principal identifié sous le n° SIRET 427 020 524 00018, dont l'actif est évalué à 1893048,14 €.

En contrepartie JEANNIN LOCATION prend en charge, sans solidarité avec JEANNIN AUTOMOBILES, la totalité du passif de cette dernière lié à l'exploitation des actifs apportés, soit 15351,76€ ; l'actif net apporté est de 2.227.723,39€. En rémunération de cet apport partiel d'actif effectué, JEANNIN LOCATION a augmenté son capital d'une somme de 2.227.720 € pour le porter de 10000 € à 2.237.720 € par l'émission de 2.227.720 actions nouvelles d'1€ de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie que les anciennes, créées jouissance au jour de la réalisation de l'opération attribuées à JEANNIN AUTOMOBILES. Le projet d'apport partiel d'actif ci-dessus a été approuvé par l'associé unique de JEANNIN AUTOMOBILES le 19.11.2025 et par l'associé unique de JEANNIN LOCATION le 19/11/2025, lequel a approuvé les apports de JEANNIN AUTOMOBILES, leur évaluation, leur rémunération, ainsi que les charges dont ils étaient assortis, a décidé d'augmenter son capital, a constaté la réalisation des conditions suspensives stipulé par l'acte d'apport, a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de l'opération d'apport partiel d'actif. Ainsi qu'il est stipulé dans le traité d'apport, JEANNIN LOCATION est réputé avoir la jouissance des biens apportés depuis le 01/01/2025. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Capital social : 10000 €. NOUVELLES MENTIONS : Capital social : 2.237.720 €
L2505918

POURSUITE D'ACTIVITE

SASU BO HOLDING
DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 3.000,00 Euros
Siège social : 3 rue Haute
89530 SAINT-BRIS-LEVINEUX
983 383 191 R.C.S. Auxerre

Perte de la moitié du
capital social

Aux termes d'une délibération en date du 03 novembre 2025, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.

Pour avis : Le président.

L2505881

DISSOLUTION

DE SOCIETE



83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

ESCALIER
DE PUISAYE

SIETE EN LIQUIDATION
Capital social : 1000 Euros
13 Rue du Cedec
89120 Charny Orée de Puisaye
RCS Sens 938 335 478

Par PV du 14/11/25, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14/11/25 sa mise en liquidation, la nomination comme liquidateur de M. Nicolas ASSELINEAU demeurant 14 avenue de kusel, 89130 Toucy et M. Philippe GALOO 15 rue du Thureau 89346 Saint Georges sur Baulche (89), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Mention sera faite au RCS de SENS.
Pour Avis,

L2505751

EARL DES QUATRE
CHEMINS

EARL en liquidation
au capital de 218.500 Euros
Siège social : 5 rue des Etangs
89140 COMPIGNY
429 474 018 R.C.S. Sens

Dissolution et nomination
du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 31 octobre 2025, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social actuellement fixée au 31 mai de chaque année, pour la fixer au 31 décembre de chaque année.

La dissolution anticipée de la société a été décidée au 31 octobre 2025 et il sera mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.

M. Arnaud RONDEAU, demeurant à COMPIGNY (89140), 5 rue des Etangs, a été nommé aux fonctions de liquidateur à compter du 31 octobre 2025. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, situé à COMPIGNY (89140), 5 rue des Etangs, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).

Pour avis : Le liquidateur.

L2505894

CHATEAU DE
GUILLEBAUDON

CHATEAU DE GUILLEBAUDON - Société civile - au capital de 1 000 000,00 euros - Siège social : Château de Guillebaudon 89250 GURGY
Siège de liquidation : SAS CAPEC BF 16 BOULEVARD LYAUTEY 89000 AUXERRE - 422 269 837 RCS AUXERRE: DUA du 15/09/2025 de dissolution anticipée & mise en liquidation amiable Monsieur Paulus BIJEVELD (Provincialeweg 69 Schalkwijk 39987k SCHALWIJK (PAYS-BAS)), liquidateur, & siège de la liquidation : SAS CAPEC BF16 Boulevard Lyautey 89000 AUXERRE. L2505092



SCI LM IMMO

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 Les Gardes - 89240 POURRAIN
Siège de liquidation :
12 Les Gardes - 89240 POURRAIN
905 258 638 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent SALAMOLARD, demeurant 12 Les Gardes - 89240 POURRAIN pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Les Gardes - 89240 POURRAIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal des activités économiques d'AUXERRE en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2505906

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EURASIA II

SARL au capital de 8000 Euros
Siège social :
Z. C. CHAMBERLAND
rue des Cannelières 89100 Sens
812 103 612 RCS de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 28/07/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. UNG François, demeurant 4 Chemin de la Carrière à Bancel 95410 Groslay pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/07/2025.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Radiation au RCS de Sens
L2505919

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de SENS en date du 21/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} SOLNISKI Wanda décédée le 27/03/2023. Réf. 0218157126. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2505834

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de SENS en date du 21/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. COLLIER Michel décédé le 19/09/2023. Réf. 0218157128. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2505840

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} HUOT Claudette décédée le 14/12/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218126810.
L2505856

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} FRANCOIS Josiane décédée le 09/01/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218123510.
L2505857

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DESCHATRE Eugene décédé le 13/10/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218115348.
L2505860

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SOUTY Marie décédée le 09/03/2014 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218028693.
L2505861

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TRIDON Marc décédé le 21/11/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218136029.
L2505862

AVIS DIVERS

M^{me} Chantal PAON

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 novembre 1999, Madame Chantal Marcelle Sophie PAON, née à PARIS 14^{EME} ARRONDISSEMENT (75014) le 3 juin 1931, demeurant à SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES (89190) 6 ruelle de la Pierratte - Etablissement d'hébergement pour personnes âgées

dépendantes - Résidence Bois de Lancy, décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 16 décembre 2024, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Hélène LIEVRE-LETELLIER, notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée «14 PYRAMIDES NOTAIRES», SAS titulaire d'un Office Notarial sis à PARIS (75017) 29 avenue Mac-Mahon, suivant procès-verbal en date du 4 novembre 2025.

Opposition à exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire associé de la société «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, identifié sous le numéro CRPCEN 89098.
L2505887

Voiture de l'année. Il ne reste plus que sept prétendantes au titre. Parmi elles, les Citroën C5 Aircross, Dacia Bigster et Renault R4 E-Tech. Qui succèdera à la R5 E-Tech, le 9 janvier prochain ?

Voiture de l'année 2026 : trois Françaises en finale



Elles étaient trente-cinq sur la ligne de départ. Les trente-cinq nouveautés automobiles répondant aux critères de sélection des soixante membres du jury européen de la voiture de l'année. Autant dire, les meilleurs modèles mis sur le marché au cours des derniers mois. Après une série de tests poussés et un écrémage radical, elles ne sont plus que sept à pouvoir prétendre accoler à leur nom le titre envié de « voiture de l'année 2026 ». Un label qui constitue un gage de crédibilité, toujours apprécié des constructeurs. Et un petit coup de pouce bienvenu sur le plan commercial.

Parmi elles, trois représentantes de l'industrie automobile française. À commencer la Citroën C5 Aircross, un SUV au style affirmé, exprimant la volonté de la marque d'aller de l'avant. Elle se distingue par des prestations d'un excellent niveau global, son habitabilité, la multiplicité de ses motorisations et son confort de haut niveau, digne de la réputation de la marque. Depuis 1990 et la XM, aucune Citroën n'a remporté le trophée. Après 35 ans de disette, cette année sera-t-elle la bonne ?

Autre SUV postulante à la victoire : la Dacia Bigster. Ce SUV synthétise la montée en puissance et en gamme de la marque d'origine roumaine du groupe Renault. Privilégiant les innovations technologiques au détriment de la dimension sociétale de l'automobile, les jurés de la voiture de l'année sont passés à côté du phénomène Dacia. L'énorme succès commercial de Dacia, lié à une approche pragmatique, est pourtant un événement majeur dans le paysage automobile

du premier quart du XXI^e siècle. L'occasion de réparer cette oubli sera-t-elle saisie ?

La troisième postulante du trio tricolore est sans surprise la R4 E-Tech. Elle a tout d'une gagnante avec son style en forme de clin d'œil hommage à la populaire Renault 4 des sixties, ses aspects pratiques, sa motorisation 100% électrique. Son principal défaut est d'arriver un an après le couronnement de la R5 E-Tech et d'afficher des arguments similaires. Deux Renault comparables, deux années de suite ? Et même la passe de trois puisque le Scénic E-Tech s'est octroyé le titre en 2024 ? Pas impossible mais peu probable.

C5 AIRCROSS ET GRANDE PANDA FAVORITES

Les quatre autres postulantes proposent chacune des arguments différents. La Fiat Grande Panda se rapproche « philosophiquement » de la R4, par son approche néo-rétro mais elle s'en distingue par la multiplicité de ses motorisations thermique, hybride ou électrique. Un atout majeur. Autre point fort, c'est une voiture populaire avec des tarifs encore accessibles. Il y a longtemps que Fiat, longtemps « chouchou » des jurys dans les années 80/90, n'a pas décroché la victoire. La dernière fois, c'était en 2008 avec la 500. Alors, pourquoi pas ?

Avec l'EV4, Kia décline en format compact la recette qui a fait le succès des crossovers 100% électriques coréens : une identité affirmée, une motorisation exclusivement électrique, des qualités multiples... De quoi séduire une nouvelle fois les votants qui ont couronné pour la première fois une Kia en 2022.

Son défaut : être un clone à échelle réduite de l'EV6, élue il a trois ans.

Dans une catégorie proche, la Skoda Elroq met en avant son homogénéité et sa fonctionnalité. Un ensemble cohérent et consensuel qui peut rallier une majorité de suffrages des jurés n'ayant pas d'industrie automobile nationale. Leurs voix peuvent faire la différence. Cela sera-t-il suffisant pour élire pour la première fois la marque tchèque du Groupe VW ?

Enfin, la Mercedes CLA est la seule berline du lot ou un coupé quatre portes, selon la terminologie de la marque. Elle exprime le savoir-faire et la modernité de la marque premium allemande. Design fluide et flatteur, technologies d'avant-garde, large palette de motorisations thermiques, hybrides ou électriques, qualité de présentation au top. Avec un coup de cœur pour son exceptionnelle et exclusive dalle numérique

couvrant la quasi intégralité de la planche de bord. Son handicap vis à vis du jury : son caractère haut de gamme avec des tarifs en rapport. Cela explique sans doute l'absence depuis plus d'un demi-siècle d'une Mercedes au palmarès. Les favorites : la Citroën C5 Aircross et la Fiat Grande Panda. Résultat le 9 janvier prochain en ouverture du Brussels international motorshow.

Dominique Marée

Ventes. Certaines enseignes spécialisées dans les remplacements de pare-brise multiplient les offres pour attirer les clients. La colère monte chez les assureurs qui règlent les factures.

Pare-brise : des cadeaux qui coûtent cher

Personne ne vous offre jamais le moindre cadeau ? Cassez votre pare-brise et vous serez gâté ! Trotinette électrique, four à micro-ondes, nettoyeur haut pression, console de jeux... Voir un chèque de plusieurs centaines d'euros. On ne parle même pas du remboursement de l'éventuelle franchise. Et pas davantage du changement gratuit des balais d'essuie-glace, plus ou moins dans l'ordre des choses, chez les plus raisonnables...

C'est la surenchère chez de trop nombreux spécialistes du remplacement de pare-brise pour drainer vers leurs ateliers les malheureux automobilistes dont les voitures ont pris un objet

souvent non identifié en pleine face.

Le marché est d'autant plus juteux que les pare-brise sont devenus des éléments complexes, participant à la rigidité de la structure d'une voiture et intégrant des éléments liés au fonctionnement des aides à la conduite telles que des caméras ou radars. Sans surprise, leurs prix ont fortement augmenté, dépassant dans certains cas plusieurs milliers d'euros. Pour la seule année 2024, leur prix moyen aurait progressé de plus de 14%. Le problème est d'autant plus sérieux que le remplacement de pare-brise est devenu la première cause de sinistres en France.

De quoi faire bondir les sociétés

d'assurance qui règlent des factures de remboursement de plus en plus élevées. Tout le monde sait que la philanthropie ne fait pas partie de la charte des assureurs qui répercutent sans état d'âme ces dérapages sur les montants de leurs tarifs, toujours plus élevés. C'est le revers de ces pseudos cadeaux, payés in fine beaucoup plus chers qu'ils ne valent, non seulement par ceux qui en profitent mais aussi par ceux qui ne font jamais de déclaration de sinistre pour un pare-brise endommagé et sont injustement pénalisés. CQFD !

D.M.

Ludivine Griveau-Gemma. Elle ne s'imaginait pas évoluer dans le monde du vin. Pourtant, elle s'illustre depuis 10 ans comme régisseuse du domaine des Hospices de Beaune. Alors que la 165^e vente s'est clôturée sur un succès le 16 novembre dernier, elle fait évoluer les pratiques et les vins vendus au profit de l'hôpital.

Notre Dame des bons Hospices



« J'ai baigné dans un climat d'amour de la table », résume Ludivine

Griveau-Gemma quand elle évoque son enfance entre un père italien qui cuisinait pour les grandes réunions de famille et une mère qui s'attelait aux fourneaux les autres jours de l'année. Avec ses sœurs, celle qui deviendra régisseuse du domaine des Hospices de Beaune, s'amusait à reconnaître, les yeux bandés, ce qu'il y avait dans leurs assiettes. Ludivine Griveau-Gemma n'envisageait pourtant pas de s'orienter dans une carrière où son nez et son palais seraient ses outils. « Après un bac scientifique au lycée de Tournus, je visais des études courtes pour ne pas être une charge pour mes parents. » Elle entame donc son cursus supérieur par un DUT biologie appliquée tourné vers la microbiologie et le génie des procédés. Son objectif était alors de s'orienter dans l'agroalimentaire et plus particulièrement vers la nutrition infantile. Majore de sa promotion, elle saisit l'opportunité d'intégrer l'école d'ingénieurs Ensba à Dijon, devenu depuis l'institut Agro Dijon. « L'École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation, tout me plaisait dans le nom ! » Elle choisit les options évaluation sensorielle et génie des procédés d'agronomie adaptés à l'alimentation infantile. « Je voulais travailler sur le terrain, dans les champs. » Alors qu'elle se projetait dans un grand groupe alimentaire avec l'ambition de faire pousser les meilleures carottes pour les enfants, elle rejoint à cette époque le club d'œnologie de l'école d'ingénieurs, nouant ses premières attaches avec le vin, mais pas les dernières.

LE VIN, CET IMPRÉVU

Aux vues de ses excellents résultats, l'école lui offre la possibilité de réaliser un cursus d'œnologie en un an au lieu de deux, en parallèle de sa troisième année. À nouveau majore de sa promotion sur son parcours initial, en 2000, Ludivine Griveau-Gemma termine également deuxième de son cursus d'œnologie après avoir suivi des cours dans un domaine auquel, de son propre aveu, elle ne connaissait rien. « C'est un peu d'agro, de phénomènes physico-chimiques que je comprenais mais j'ai dû m'approprier la partie viticole. » À tel point qu'elle envisageait d'abandonner jusqu'à ce que son chemin croise la route de Nadine Gublin, de la Maison Antonin Rodet à



« En 2016, j'ai instauré la vinification parcellaire. Je suis une enfant des Climats, de l'ADN bourguignon. Je ne veux pas travailler des raisins assemblés mais plutôt des parcelles puis assembler les vins. » Crédit : Micha Patault.

Mercrey. « Elle m'a donné la chance de réaliser un stage dans le domaine et de valider mon parcours. » Diplômée, elle quitte la France pour passer huit mois en Australie afin d'améliorer son anglais tout en vinifiant. Liée à la Mai-

son Corton André à Aloxe-Corton. À cette époque, elle se rend chaque année à la vente des vins des Hospices de Beaune pour lever elle aussi un paddle et acquérir des vins pour son domaine. « Je ne m'imaginais pas de l'autre côté de la vente », sourit la quadragénaire derrière ses imposantes lunettes noires.

MODERNISER LA TRADITION

Quand en novembre 2013, le régisseur des Hospices de Beaune lui annonce qu'il se prépare à la retraite, il l'encourage, à 34 ans, à candidater. Elle n'y pense pas vraiment jusqu'en janvier 2014, quand il réitère sa proposition. « J'avoue que j'ai candidaté avec une sérieuse désinvolture. J'aimais mon job mais j'étais curieuse de voir ce que ça donnerait. » Dès le lendemain, séduit par son parcours, le cabinet de recrutement la contacte. Ludivine

Griveau-Gemma passe les tests et les entretiens jusqu'à la phase finale. Elle mène son dernier oral devant le conseil de surveillance des Hospices de Beaune alors qu'elle rentre le matin même de Londres où elle arrive à la deuxième place des Winemaker en blancs, nommée par l'international Wine Challenge. Le soir même, elle apprend qu'elle a le poste mais doit garder le silence des mois durant, jusqu'à la prochaine vente des vins des Hospices de Beaune. Elle prendra officiellement ses fonctions de régisseur du domaine et la tête de 60 hectares, 120 parcelles et d'une équipe de 23 vignerons en novembre 2015. Elle devient par la même occasion la première femme à occuper cette fonction en 200 ans d'histoire. « C'est un poste unique au monde ! »

Au-delà de sa frêle silhouette, il suffit de l'écouter parler des chantiers qu'elle a menés pour que son dynamisme et son énergie naturelle transpirent dans ses propos. Dès 2017, sous son impulsion, les produits chimiques de synthèse sont abandonnés dans les parcelles appartenant aux Hospices, les équipements évoluent, jusqu'à la certification en bio obtenue en 2024. Elle a mené d'autres importants changements. « En 2016, j'ai instauré la vinification parcellaire. Je suis une enfant des Climats, de l'ADN bourguignon mais je ne voulais pas bouleverser la tradition. Je ne sais que revendiquer ce parcellaire dans la vinification. Je ne veux pas travailler des raisins assemblés mais plutôt des parcelles puis assembler les vins. » Dès lors, les commentaires positifs fusent. En parallèle, elle a mené un important travail avec les tonneliers pour que ces fûts, neufs, répondent à ses attentes. « J'ai aussi amené une unité de décision dans les vignes mais avec une application au cas par cas des parcelles. »

SUCCÈS EN SÉRIE

Ce travail mené depuis dix ans a largement contribué à l'évolution du produit de la vente des vins des Hospices de Beaune. Quand, avant son arrivée, la vente caritative réunissait environ 7,5 M€, la dernière édition qui vient de s'achever a permis à l'hôpital de profiter d'une manne financière de 18,3 M€ et a flirté avec les 30 M€ en 2022. Car, sans oublier le contexte complexe que traverse la filière viticole, Ludivine Griveau-Gemma le rappelle : « Il ne s'agit pas ici de s'enrichir mais bien d'apporter des revenus suffisants aux projets hospitaliers. Cette année encore, c'est la générosité qui l'a emportée. »

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

